

SÉCURITÉ DANS LA SOUS-RÉGION DU SAHEL

■ L'ALGÉRIE APPELLE À UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE



MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1258 Lundi 2 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INSUFFISANCES DANS LA CONCERTATION ET LA COMMUNICATION

Bouteflika appelle à rattraper les retards

Page 24

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE JSK 1 - USMH 0

Et de cinq pour les Canaris !



- DR SALAH MOUHOUBI, ÉCONOMISTE POLITOLOGUE, AU MIDI LIBRE -



■ « La progression de l'inflation est inquiétante » >>> Page 13

- ILS ONT TENU UN RASSEMBLEMENT, HIER, A ALGER -



■ Les sans emploi réclament une allocation chômage >>> Page 4

- IL ÉMANE DE KADHAFI -



■ L'Otan rejette l'appel au cessez-le-feu >>> Page 5

EN ATTENDANT L'ADOPTION DE LA LOI ORGANIQUE

LA REPRÉSENTATION DE LA FEMME EN DÉBAT

Le système des quotas, préconisé par les pouvoirs publics pour élargir la représentation de la femme dans la vie politique, notamment au niveau des assemblées élues, ne fait pas consensus.

PAR LARBI GRAÏNE

L'APS qui rapporte le point de vue de spécialistes, personnalités politiques et députés, estime que « les avis de la classe politique et des juristes restent partagés sur l'application en Algérie du système des quotas en vue de promouvoir et d'élargir le champ de la représentation politique de la femme ». Le dernier amendement constitutionnel, on se rappelle, introduit via l'article 31-bis l'exigence d'une représentation féminine dans les assemblées. « L'Etat œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique » énonce ledit article. Autrement dit, la Constitution n'évoque pas de quota même si elle en fait de la question de la promotion de la représentativité féminine une nécessité. La loi organique (non encore édictée) dont parle la Constitution devrait donc préciser la forme de cet encouragement à une participation plus accrue de la



femme algérienne dans la vie politique. Nadia Ait Zay, juriste et directrice du Centre d'information des droits de l'enfant et de la femme (CIDEF) approuve l'idée du quota. Elle pense qu'il est indispensable d'appliquer l'article 31 bis, afin, dit-elle, d'augmenter les chances d'accès de la femme aux assemblées élues. L'égalité des chances entre les deux sexes ne pourrait être réalisée à ses yeux qu'en recourant au système des quotas. Mais elle estime nécessaire la consolidation de ce système en recourant à des « mesures provisoires

» inspirées de la convention internationale de lutte contre les discriminations contre la femme. Elle explique que le système des quotas disparaîtra de lui-même une fois le principe d'égalité entre l'homme et la femme aura été admis. Chamli Yahia, professeur à l'université de Blida, abonde dans le même sens. Les partis politiques devraient, d'après lui, observer la règle des quotas si on voulait garantir une représentation politique de la femme dans les assemblées élues. L'opinion publique nationale, a-t-il argué, considère que la participation à la vie politique est un domaine réservé à l'homme. Il a plaidé pour l'encouragement de la femme à adhé-

rer aux associations civiles et souhaité de voir le gouvernement donner l'exemple en intégrant en son sein un plus grand nombre de femmes. La députée du PT, Bousmaha Houaria, a, quant à elle, critiqué le système du quota en défendant la thèse d'une représentation à parité égale entre les deux sexes, rejoignant en cela l'exemple de la révolution tunisienne. Selon elle, la compétence reste le principal critère qui détermine le choix des meilleurs représentants de la population. La secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune a déjà du reste montré son aversion pour le quota qui selon elle « ne permet pas à la femme de disposer de son avenir ». Plus nuancé, le député FLN, Kamal Rezki soutient qu'on peut promouvoir la place de la femme dans le paysage politique en recourant à d'autres moyens que le système des quotas. Les partis auront du mal à appliquer ce système, pense-t-il. Selon l'Union parlementaire internationale (UPI), 80 pays dans le monde appliquent le système des quotas dans leur loi électorale et dans l'établissement des listes des partis politiques, à l'effet de garantir une meilleure représentation politique de la femme. Un certain nombre de pays européens sont parvenus à former des assemblées à parité égale entre les deux sexes après avoir appliqué le système du quota note le même rapport. Dans le Maghreb, seul le Maroc actuellement a adopté ce système alors que dans le monde arabe, il est en vigueur au Soudan et en Jordanie. Paradoxalement, c'est un pays africain, le Rwanda en l'occurrence, qui occupe la première place mondiale en matière de représentation des femmes au Parlement soit 56,3 % au Conseil des députés et 34,6 % au Sénat.

L. G.

VALORISATION DE LA PARTICIPATION POLITIQUE DE LA FEMME

Le FLN se veut le porte-flambeau

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les moyens de valoriser la participation politique de la femme comme stipulé dans l'article 31bis de l'amendement partiel de la Constitution a fait l'objet d'une conférence régionale sur la promotion politique de la femme dans les assemblées élues organisée samedi dernier à Alger par le parti du Front de libération nationale (FLN). La conférence à laquelle ont participé des militantes du parti, venues de différentes wilayas du Centre, a été l'occasion d'établir un dialogue et de procéder à un échange de vues sur les questions inhérentes à la place, au rôle et aux perspectives de la femme dans la prise de décisions et la gestion des affaires générales à travers sa présence dans les assemblées représentatives aux niveaux local et national et dans le monde du travail. La rencontre a également pour objectif l'examen de plusieurs points relatifs à la place de la femme sur le champ politique et sa participation dans le processus politique et dans le Parlement ainsi que sur la manière d'opérer le changement, de lever les obstacles et de relever les défis auxquels elle fait face dans les centres de décision outre le rôle du parti dans ce domaine. Abderrahmane Belayat, membre du bureau politique chargé de la formation, qui a présidé l'ouverture des travaux de cette conférence, a affirmé la grande importance que le FLN accorde au rôle et à la place de la femme dans les différentes instances et institutions au regard de ses compétences et

capacités qui lui permettent de mener ses missions avec succès. Pour Belayat, la femme militante dans le FLN peut, grâce à son degré de conscience et ses compétences, contribuer à élargir la représentativité du parti dans les assemblées communales, de wilayas et au Parlement. L'assise politique du FLN, a-t-il ajouté, "sera le modèle lors des prochaines échéances électorales à travers une bonne préparation pour mener à bien la bataille avec force et confiance". De son côté, Mme Bahloul a souligné que le parti du FLN "n'a eu de cesse d'asseoir les principes d'égalité entre les enfants du pays". Les structures du parti réfléchissent aujourd'hui aux moyens d'élargir l'adhésion des femmes au parti à travers "une révolution sociale visant à changer les mentalités et à casser les tabous autour du rôle de la femme", a précisé la responsable. Le parti du FLN a fait du principe de la promotion de la femme sur le plan politique une de ses priorités, notamment en prévision des échéances électorales de 2012 (législatives et locales), a-t-elle indiqué. Le parti s'appuie sur les compétences afin de préserver sa place de première force politique dans le pays, a insisté Mme Bahloul. Rappelant que 7,7% de femmes siègent à l'Assemblée populaire nationale (APN) contre 4,8 % au Conseil de la nation, la responsable a appelé, au nom de son parti, à porter ces taux à 30 % comme c'est le cas à travers le monde.

M. C.

Sous la Plume

Quota

Par Mokrane Chebbine

La place de la femme dans la sphère politique revient à chaque fois dans le débat. Des partis politiques, aussi conservateurs soient-ils, s'enorgueillissent d'avoir accordé à la femme des sièges supplémentaires dans leurs structures et assemblées élues. Une logique de quotas à chaque fois renouvelée pour faire preuve de bonne volonté. Mais suffit-il d'accorder des sièges supplémentaires aux femmes à l'APN ou dans les APC pour parler d'émancipation ? La présence des femmes dans les hautes sphères politiques de décision devrait couronner un long processus d'émancipation. L'accession à de hauts échelons de la vie politique devrait rimer avec compétence cela dit. Or, on ne peut brûler les étapes en optant pour la règle des quotas, qui satisfait, certes, l'aspect quantitatif, mais pas qualitatif. Autrement dit, l'émancipation, la vraie, commence par la base. Le processus inversé, comme c'est le

cas chez nous, faut-il l'avouer, déglisse l'échelle des valeurs et des compétences. Une vitrine destinée à cacher un handicap démocratique de taille, qui consiste à l'égalité des chances et des attributions entre les deux sexes. Une réelle émancipation passe par un changement de mentalité imprégné par une société patriarcale. Aussi faudrait-il abroger le code dit de la famille qui institutionnalise ces us et rites de la société algérienne foncièrement conservatrice. Ainsi, bien que les Algériennes aient gravi plusieurs échelons dans les domaines économique et politique, il n'en demeure pas moins que le badgeonnage politique adopté par certaines formations sous le nom de l'émancipation de la femme est loin de représenter des acquis. Il faudra bannir la politique des quotas qui n'est que de la poudre aux yeux destinée à illusionner de faux rêves et miroiter des réalités erronées.

M. C.

ILS ONT TENU UN RASSEMBLEMENT, HIER, DANS LA CAPITALE

LES SANS EMPLOI RÉCLAMENT UNE ALLOCATION CHÔMAGE

Les chômeurs ont fait, hier, entendre leurs voix. Profitant de la célébration de la fête internationale du travail, des dizaines de chômeurs ont investi la place du 1er-Mai, à Alger, répondant ainsi favorablement à l'appel du comité pour la défense des droits des chômeurs.

PAR KAMAL HAMED

Il était ainsi plusieurs dizaines venues de nombreuses wilayas du pays, à avoir tenu à prendre part à ce rassemblement pour dire haut et fort leur ras-le-bol et dénoncer leur condition. Malgré une présence policière renforcée, en vue certainement d'empêcher toute velléité d'organiser une marche, les chômeurs, encerclés par un impressionnant dispositif de sécurité, étaient bel et bien là et ce, à partir de 10h du matin alors que le rassemblement était prévu à 11h. Certes il n'y avait pas beaucoup de monde, mais pour les organisateurs ce n'était pas du tout un échec. « Pour nous l'essentiel c'était de tenir le rassemblement et rien qu'en cela c'est une réussite » a indiqué Samir Laradi, un des principaux animateurs de ce



comité avant d'ajouter que « nous avons pu dire ce que nous voulions dire, à savoir que les chômeurs ont le droit au travail et à une vie décente ». Pendant ce temps, ses amis n'arrêtaient pas de scander des slogans à travers lesquels ils criaient leur ras-le-bol. « Enidal

Enidal hata yaamak el batal » (militantisme, militantisme). « Il faut arrêter les voleurs qui ont pillé les richesses du pays et non les chômeurs qui demandent leurs droits » criaient les manifestants à l'adresse des forces de l'ordre et ce, suite à l'annonce de l'arrestation d'un étu-

diant de Tizi Ouzou à Alger alors qu'il s'apprêtait à rejoindre le mouvement de protestation. « Nous revendiquons notre droit à un travail décent, ou une allocation chômage pour les chômeurs de l'ordre de 50% du salaire national minimum garanti, soit 7.500 DA » affirme une nouvelle fois Samir Laradi ajoutant qu'« il faut aussi nationaliser ou renationaliser les entreprises publiques en vue de créer des postes d'emploi ». Laradi a demandé aussi l'augmentation du SNMG à hauteur de 30.000 DA. Tahar Belabes, un autre animateur du mouvement a tenu, lui, à dénoncer les conditions des chômeurs des régions sud du pays. « Nous dénonçons la mafia qui sévit dans le sud du pays ainsi que les sociétés de sous-traitance » a-t-il martelé avant d'ajouter que « les travailleurs recrutés par ces sociétés n'ont aucun droit social et les salaires qu'ils perçoivent sont très modestes. C'est de l'esclavagisme ». Dalila Touat, qui a été traîné devant la justice sous le chef d'accusation d'avoir distribué des tracts avant d'être acquittée par le tribunal de Mostaganem et sur laquelle étaient braqués les regards, a de son côté réitéré le droit des chômeurs à une allocation chômage car « la moitié des Algériens sont au chômage ». Elle a aussi revendiqué la permanence des contractuels. Notons que le comité a promis d'organiser d'autres actions à l'avenir.

K. H.

LES ÉTUDIANTS NE LÂCHENT PAS PRISE

Seconde marche aujourd'hui à Alger

PAR CHAFIKA KAHLAL

Après une première marche « réussie », tenue le 12 avril dernier, revoilà les étudiants algériens, du moins ceux représentés par la Coordination nationale autonome des étudiants (CNAE), décidés à marcher une seconde fois aujourd'hui. La manifestation s'ébranlera, comme la première, de la Grande poste vers le Palais du gouvernement. Contacté hier par le *Midi Libre*, Hamza Abraoui, un des représentants des étudiants contestataires et membre de la CNAE, nous a affirmé que cette seconde marche constituera la confirmation de la détermination des étudiants algériens à « arracher leurs droits », mais elle aura aussi comme objectif de faire comprendre à l'Etat comme à l'opinion publique que le mouvement des étudiants « ne vient pas du néant et que toute action est bien étudiée et qu'il est temps de créer le changement », nous a affirmé notre interlocuteur. Réunis le 22 avril à Chlef, les étudiants délégués des universités d'Alger, Blida, Bouira, Sétif, Mostaganem, Bejaia, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Chlef relevant de la coordination nationale autonome des étudiants, ont eu à donner un bref aperçu sur la situation qui prévaut au sein de chaque université. Tout le monde s'est accordé à dire que « les responsables locaux obéissant aux directives de la tutelle poussent au pourrissement à travers la provocation et parfois même les harcèlements et les agressions. C'est le cas des universités de Béjaia et Chlef où les étudiants réclament le

départ du recteur et du doyen de la faculté de droit et des sciences juridiques, accusés d'atteintes graves à l'intégrité morale et physique des étudiants », nous dira le représentant des étudiants. Chose contre laquelle protesteront encore demain ces milliers d'étudiants en colère. La coordination autonome des étudiants « espère rééditer le coup de la marche du 12 avril, quand plusieurs milliers d'étudiants ont bravé pour la première fois l'impressionnant dispositif de sécurité déployé par la police autour de la Grande poste ». Il faut signaler que la CNAE a décidé « d'élaborer un document explicite des revendications estudiantines, de constituer un collectif d'avocats pour la prise en charge des étudiants traduits en justice et de geler systématiquement toutes les activités pédagogiques pendant ses actions ». Il est important de rappeler que les étudiants de plus de 22 facultés et Ecoles supérieures à travers le pays sont toujours en grève ouverte depuis maintenant plus de trois mois, réclamant ainsi la démocratisation de l'université algé-

rienne (engagement financier conséquent de l'Etat, élection des responsables de l'université : recteurs, doyens, chefs de département..., prise de décision avec concertation entre les différentes parties qui composent la communauté universitaire); l'élaboration des textes régissant les deux systèmes avec concertation des acteurs concernés; le maintien des deux systèmes et laisser le choix aux étudiants; la valorisation des diplômes universitaires, des instituts et des écoles et leur reconnaissance par la Fonction publique; l'assurance de postes d'emploi décentes pour tous les étudiants diplômés; la possibilité pour les titulaires de diplômes de licence d'accéder aux postes de l'enseignement secondaire; la généralisation des langues étrangères dans les enseignements moyen, secondaire et universitaire; la généralisation de la langue tamazight au niveau national; la centralisation de l'enseignement de chaque filière dans une même enceinte universitaire; la création des centres de recherche et d'un organe de

recherche national et leur dotation d'un budget conséquent; décréter l'enseignement du service public comme constante nationale; la suppression de la carte militaire comme condition d'accès aux concours de recrutement et la dissolution des organisations satellites. Sur le volet social les étudiants réclament une meilleure prise en charge de l'étudiant. Il faut rappeler que tous les essais de la tutelle pour trouver un arrangement et mettre fin à l'anarchie qui règne dans le secteur depuis bien des mois ont échoué et les étudiants insistent sur la nécessité de satisfaire toutes leurs revendications comme unique condition pour reprendre les cours mais aussi le dialogue. A noter aussi que la marche des étudiants du 12 avril dernier s'est transformée en affrontements entre étudiants et forces anti émeutes à proximité du siège de la Présidence. Ces affrontements ont fait, rappelons-le, des dizaines de blessés parmi les étudiants et les policiers.

C. K.

INTEMPÉRIES À TRAVERS LE PAYS

Importants dégâts matériels à Médéa

PAR AHMED BOUARABA

De violentes rafales de vent, accompagnées de chutes de grêlons ont été enregistrées, vendredi dernier, au centre de la wilaya de Médéa. Les vents ont provoqué d'importants dégâts matériels au niveau du village de Guezagza, situé à la périphérie nord de ladite wilaya. Selon la Protection civile, citée par l'APS, une vingtaine de maisons ont été endommagées lors de cette mini tempête qui s'est abattue sur la région. Plusieurs toits de tuiles ont été arrachés par la violence des vents, contraignant certains des occupants de ces maisons à se réfugier momentanément dans des lieux plus sûrs. Plusieurs cas de chutes d'arbres et de pylônes électriques ont été signalés dans différents endroits de la partie nord de la ville de Médéa, occasionnant toutefois des blessures légères à des passants qui ont été immédiatement pris en charge par les sapeurs pompiers.

Heureusement d'ailleurs que ces rafales de vents n'ont fait aucune victime ou blessé parmi les habitants de ce village, a indiqué la même source, ajoutant que toutes les dispositions ont été prises sur place pour sécuriser les lieux endommagés et éviter ainsi d'éventuels dommages humains. Il convient de rappeler qu'un Bulletin météo spécial (BMS) a été lancé vendredi dernier. Pour ce qui est des prévisions pour aujourd'hui, il est attendu, dans les régions nord, un temps nuageux à l'Ouest avec activité pluvio-orageuse localement assez intense, s'étendant aux régions du Centre et de l'Est en cours de soirée. Selon l'Office national de la météorologie, les vents seront en général modérés localement assez fort entre 30 à 50 km/h sur les régions du littoral ouest. La mer sera peu agitée devant agitée. Concernant les régions du sud du pays, un temps chaud et ensoleillé, avec tendance orageuse en cours d'après-midi et soirée sur la Saoura et le Nord Sahara. Les vents

seront modérés localement assez forts entre 40/60 km/h avec localement tourbillons de sable. Concernant les probabilités du temps de demain jusqu'à jeudi, un temps nuageux avec quelques averses de pluie notamment sur les régions du Centre et de l'Est, est attendu. Une nette tendance à l'amélioration sera observée à partir de mercredi avec prédominance de soleil. Le mercure affichera entre 20° et 24° sur les régions du littoral et sera de l'ordre de 16° et 22° vers l'intérieur. Notons que les vents seront en général modérés. Dans les régions du Sud, on enregistrera un temps parallèlement voilé avec tendance orageuse sur le Tassili et le Hoggar. Les températures maximales seront en général de l'ordre de 28° à 35° avec localement des pics de 40° sur le Sahara central et l'extrême Sud. Enfin, les vents seront en général modérés avec localement des soulèvements de sable.

A. B.

Séisme de magnitude 2,9 dans la wilaya d'Alger

Une secousse tellurique, de magnitude 2,9 sur l'échelle de Richter, s'est produite samedi à 13h44 (heure locale) dans la wilaya d'Alger, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. La secousse a été localisée à six kilomètres au sud-est de Aïn Bénian, précise la même source.

SÉCURITÉ DANS LA SOUS-RÉGION DU SAHEL

L'ALGÉRIE APPELLE À UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Gaïd Salah, a mis l'accent sur la mise en œuvre d'un ensemble d'actions d'urgence par chacun des pays membre. Rappelant que l'Algérie reste toujours animée de la "même conviction" et de la "même détermination" à combattre le terrorisme et à coordonner ses efforts avec ses voisins.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le général de corps d'armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah a souligné, à Bamako, que seule la coopération régionale est garante de la stabilité de la sous-région du Sahel africain, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Aucun pays (du Sahel) ne peut faire cavalier seul, car la stabilité de la sous-région est intimement liée à une coopération régionale pour contrer tous les dangers d'où qu'ils proviennent", a affirmé le général de corps d'armée, Gaïd Salah, à la réunion extraordinaire du Conseil des chefs d'état-major de ces pays, consacrée à l'examen de la situation, qui s'est tenue vendredi dernier à Bamako. "Plus que par le passé, l'heure est donc à la coopéra-



tion, à l'entraide et aux actions concertées pour combattre le terrorisme et juguler tout risque et facteur de subversion et d'instabilité afin d'épargner à nos pays les conséquences néfastes qui en découlent", a ajouté le chef d'état-major de l'ANP. Il a ainsi estimé qu'à la faveur d'une prise de conscience collective du destin commun et de l'intérêt régional, il est possible d'asseoir les bases d'une stabilité "durable" et "réduire les germes des conflits

qui couvent dans la sous-région". Il a plaidé pour une convergence des efforts, notamment dans la perception commune des menaces qui doit, a-t-il dit, se traduire par une lutte "ferme" et "coordonnée" contre le terrorisme et le crime organisé. Au sujet des activités terroristes dans la sous-région, de général de corps d'armée, Gaïd Salah, a mis l'accent sur la mise en œuvre d'un ensemble d'actions d'urgence par chacun des pays membre. Rappelant que l'Algérie reste toujours animée de la "même conviction" et de la "même détermination" à combattre le terrorisme et à coordonner ses efforts avec ses voisins, il a appelé à une prise de conscience collective, à la volonté commune et au respect des engagements. "Nous sommes convaincus que c'est la seule voie possible pour triompher du fléau dévastateur du terrorisme", a-t-il estimé à ce propos. A l'issue de cette rencontre, a-t-on encore indiqué, les chefs d'état-major des pays du Sahel, membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), ont procédé à la signature du procès-verbal de la réunion de Bamako, avant d'être reçus par le président de la République du Mali, Amadou Toumani Touré. Le général de corps d'armée, Gaïd Salah, a effectué, jeudi et vendredi passés, une visite officielle au Mali, qui entre dans le cadre de la "concertation et de la coordination continues" entre les pays du Sahel, membres

du CEMOC (Algérie, Mali, Mauritanie, Niger). Cette visite intervient dans le cadre de la tenue d'une réunion extraordinaire du conseil des chefs d'état-major de ces pays, consacrée à l'examen de la situation qui prévaut actuellement dans la sous-région. Une évaluation globale des activités et actions mises en œuvre, visant à consolider la coopération, la coordination et la concertation pour faire face aux défis communs en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, a été aussi au centre de cette réunion extraordinaire.

L. B.

6^E UNIVERSITÉ DU MSP À BECHAR

Plaidoyer pour des réformes sereines

Le MSP réitère son appel à un changement pacifique qui épargnerait au pays de replonger dans la tragédie dont il vient à peine de se relever. Le changement, voulu par la formation politique de Bouguerra Soltani, s'inspire d'un ensemble de réformes institutionnelles loin des bruits de rue et des démonstrations populaires susceptibles de dérapages et d'incidents malencontreux. En effet, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) est pour des réformes "sereines" et "progressives" et "non pour le changement brutal", a déclaré jeudi dernier à Bechar son président Bouguerra Soltani. S'exprimant en ouverture des travaux de la 6^e université de son parti à Bechar, sous le thème : «La jeunesse et les méthodes du changement, principes et outils», Soltani a indiqué que sa formation politique militait pour que ces réformes soient «limitées dans le temps tout en déterminant les priorités». «Notre pays n'est pas disposé à replonger de nouveau dans un bain de sang et à revivre la tragédie nationale, mais nous ne pouvons plus continuer à vivre dans ces mêmes conditions et réalités nationales», a-t-il déclaré. Pour le président du MSP, la jeunesse, qui constitue l'immense richesse du pays, doit avoir sa place et être consultée sur les différentes questions politiques, économiques et sociales, et doit être prise en charge pour qu'elle contribue au développement et à la stabilité du pays. «Cette jeunesse doit prendre part activement aux différents débats concernant l'avenir politique du pays», a estimé le président du MSP en soulignant le «devoir de prendre en considération les nouvelles réalités et besoins de cette catégorie de la population». Clôturant son intervention, Bouguerra Soltani a plaidé pour «des débats sur des programmes politiques, économiques et sociaux entre les différents partis et non pour la stagnation et le confinement dans des positions qui n'apportent rien au pays».

L. B.

A L'INVITATION DE HILLARY CLINTON

Medelci aujourd'hui à Washington

PAR MOKRANE CHEBBINE

La situation en Libye et dans la sous-région du Sahel sera au cœur des discussions entre Alger et Washington. Les développements de la situation à la lumière du conflit armé en Libye et la récente rencontre extraordinaire des chefs d'état-majors de l'Algérie, la Mauritanie, le Niger et le Mali seront également au menu des pourparlers, et ce dans le cadre de la coopération algéro-américaine en matière de lutte antiterroriste. Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, effectuera à compter d'aujourd'hui une visite de travail à Washington à l'invitation de la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Rhodam Clinton, a indiqué hier un communiqué du ministère. Le communiqué précise que "cette importante visite, qui illustre la densité du partenariat solide qui existe entre l'Algérie et les Etats-Unis, permettra à Medelci de s'entretenir avec de nombreux hauts responsables du département

d'Etat américain et de la Maison Blanche". Ainsi, Medelci aura des entretiens avec Daniel Benjamin et William Burns, respectivement coordonnateur pour la lutte antiterroriste au département d'Etat et secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires politiques, poursuit le communiqué. Il aura également des entretiens avec John Brennan, conseiller spécial du président Obama et avec Hillary Clinton, secrétaire d'Etat. Outre les entretiens sur les différents aspects de la relation bilatérale qui a connu un "renforcement substantiel" au cours des dernières années, le chef de la diplomatie algérienne "mènera avec ses interlocuteurs américains, dans le cadre d'un dialogue devenu régulier, des consultations approfondies sur les questions politiques internationales et régionales (situation au Maghreb, Sahel, Proche-Orient, conflit en Afrique, lutte contre le terrorisme...)", indique la même source. "Cette visite traduit l'excellence des relations entre les deux

pays", souligne le communiqué, qui ajoute qu'elle "intervient dans le sillage des nombreuses visites croisées de responsables politiques, parlementaires et du monde des affaires qui sont autant de signes d'une volonté partagée pour conférer aux rapports algéro-américains une dimension plus ambitieuse en terme d'investissements et de partenariats". En termes d'échanges commerciaux, les Etats-Unis sont le premier partenaire commercial de l'Algérie avec un volume global d'échanges qui a atteint près de 16 milliards de dollars en 2010, rappelle le communiqué du ministère. La visite du chef de la diplomatie algérienne aux Etats-Unis revêt un cachet très spécifique, en ce sens qu'elle intervient dans une conjoncture particulièrement cruciale, marquée par l'enlèvement de la situation en Libye, la recrudescence des actes de terrorisme au Sahel et surtout l'attentat kamikaze qui a ébranlé le Maroc après plusieurs années d'accalmie. M. C.

COMBATS EN LIBYE

L'OTAN REJETTE L'APPEL AU CESSEZ-LE-FEU

PAR SORAYA HAKIM

L'Otan a mené des frappes aériennes, samedi dernier, dans le secteur de Bab Al-Aziziya, quartier où résident Mouammar Kadhafi et les siens. Le plus jeune fils du guide de la Révolution, Saïf El Arab ainsi que trois de ses petits-enfants, auraient trouvé la mort au cours de ces frappes. Le leader, quant à lui, y aurait échappé. Le porte-parole du gouvernement libyen a précisé qu'au moment des frappes le colonel Kadhafi et sa femme étaient bel et bien dans la maison bombardée. Il dénonce "une opération visant à assassiner directement le dirigeant libyen". Pour l'instant, l'Otan s'est refusée à confirmer la mort de Saïf El-Arab, jeune étudiant de 29 ans qui n'aurait aucun rôle dans le cercle du pouvoir, selon Moussa Ibrahim, porte-parole du gouvernement libyen. L'Alliance Atlantique dit avoir bombardé un poste de commandement et de contrôle dans la zone. Le colonel Khadhafi a lancé un appel à un cessez-le-feu. Cependant,

l'Otan a rejeté l'appel du colonel Kadhafi à un cessez-le-feu et à des négociations pour sortir de la crise en Libye, soulignant que les forces kadhafistes devaient avant tout cesser leurs attaques contre des civils. David Cameron, le Premier ministre britannique a affirmé que l'action de l'Otan est "en accord avec la Résolution 1973 des Nations unies et doit permettre d'éviter la mort de civils en frappant la machine de guerre de Kadhafi, ce qui vise les chars, les armes à feu et les lance-roquettes mais aussi la chaîne de commandement et de contrôle". Les raids de l'Otan ne ciblent pas "des individus", a poursuivi Cameron, refusant de confirmer la mort du plus jeune fils de Kadhafi, Saïf Al-Arab, et trois des petits-enfants du chef d'Etat libyen

Nouveaux combats à la frontière entre la Tunisie et la Libye

Les autorités tunisiennes ont dénoncé cette semaine des violations de leur frontière par les forces kadhafistes. Au poste frontière, le flot

de réfugiés libyens ne tarissait pas hier matin, la police tunisienne ayant enregistré la veille le chiffre record de 4.970 personnes en une journée. En milieu de matinée, des dizaines de véhicules aux plaques d'immatriculation libyennes patientaient au poste-frontière. Côté libyen, un des soldats rebelles qui tient le poste, surmonté du drapeau aux trois couleurs : rouge, noir et vert adopté par les insurgés, relève sur un grand registre le nom de chaque personne quittant le pays. Les incidents frontaliers de ces derniers jours trouvent leur origine dans la traque que mènent les troupes kadhafistes contre les rebelles de djebel Nafoussa, massif montagneux à la population principalement berbère situé au sud-ouest de Tripoli. Réagissant aux propos du dirigeant libyen qu'il ne renoncerait pas au pouvoir, le Conseil national de transition, organe politique des rebelles libyens, a rejeté l'appel lancé samedi 30 avril par le colonel Mouammar Kadhafi à des négociations pour sortir de la crise, affirmant qu'il n'avait aucun rôle à jouer dans l'ave-

nir de la Libye. Mouammar Kadhafi avait affirmé dans la matinée qu'il ne renoncerait pas au pouvoir et a appelé Paris et Washington à négocier une sortie de crise, alors que Tripoli a menacé d'attaquer tout navire entrant dans le port de Misrata assiégé depuis deux mois et invité les rebelles à se rendre. Dans une allocution diffusée par la télévision d'Etat dans la nuit et retransmise en direct, Mouammar Kadhafi a déclaré qu'il ne quitterait pas son pays et qu'il se battra jusqu'à la mort n'ayant pas de fonction officielle pour y renoncer. "L'Otan réclame des actes et non des mots" a précisé à Reuters un responsable de l'Alliance Atlantique. L'Otan est déterminée à poursuivre ses opérations tant que toutes les attaques et toutes les menaces contre des civils n'auront pas cessé, tant que les forces de Kadhafi n'auront pas réintégré leurs bases. Les rebelles libyens, les Etats-Unis et l'Union européenne réclament le départ du colonel Kadhafi, au pouvoir depuis 1970, ce dernier estimant être plus sacré que l'empereur du Japon. S. H.

COMPÉTENCES ET ÉTHIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT EURO-MAGHRÉBIN

LA MÉTHODE AMÉRICAINE VULGARISÉE

Cette rencontre, intitulée «Medaf Développement : Compétences et l'éthique au service du développement euro-maghrébin», s'est déroulée sous forme de tables rondes avec pour objectif primordial d'expliquer les techniques et les valeurs des cadres travaillant en tant que bénévoles au service d'institutions et organismes publics et privés.

PAR AMAR AOUIMER

L'essentiel consiste notamment à partager les informations entre les chambres de commerce et faire circuler des bases de données en faisant ressortir les différents services offerts par les organismes voulant instaurer une coopération économique et commerciale a notamment souligné, samedi dernier, Bryan Rhodes, conseiller américain en matière de capacités de développement, expert dans une institution basée en Californie (Etats-Unis d'Amérique), au cours d'une conférence tenue à l'hôtel Hilton et qui a regroupé plusieurs cadres et responsables d'entreprises publiques et privées, ainsi que des dirigeants de chambres de commerce. Cette rencontre, intitulée «Medaf Développement : Compétences et l'éthique au service du développement euro-maghrébin», s'est déroulée sous forme de tables rondes avec pour objectif primordial d'expliquer les techniques et les valeurs des cadres travaillant en tant que bénévoles au service d'institutions et organismes publics et privés. Rhodes indique que «les bénévoles ont des difficultés à offrir de bons services si on n'a pas un staff permanent. Ainsi, cela nécessite, bien entendu, de l'argent et des ressources financières. Et l'objectif de ce séminaire est justement de proposer des idées qui peuvent aider et rendre service aux chercheurs. En effet, les chambres de commerce doivent favoriser la plate-forme de rencontres business to business (B to B) qui est une excellente chose, notamment avec les foires où les coûts et les charges ne sont à supporter ni par les responsables de l'organisation des foires, ni par les différents organismes, mais par les membres...». Pour sa part, Hacene Bensaid, représentant l'Association algérienne des technologies de l'information et de la communication (AITA) a affirmé que la compagnie Hi Tech qu'il dirige offre de nombreux services. «Il s'agit de fournir des informations pour les adhérents, et de faire un point d'échange entre les entreprises et le gouvernement en axant le travail sur les programmes gouvernementaux et les politiques existantes» a-t-il souligné. Mais, cette entité offre également d'autres prestations tels que l'organisation d'événements et échanges d'informations entre le gouvernement et les entreprises du secteur, l'organisation de séminaires, tables rondes et salons spécialisés professionnels, en dépit du fait que l'association n'a pas encore d'agrément, néanmoins, cela tend à freiner les actions en termes de financement, sachant que cette association



fonctionne avec des bénévoles alors que les TIC nécessitent des études de marché du secteur. Un autre intervenant, représentant la Chambre américaine de commerce en Algérie a soulevé de bénévolat en précisant que «nous ne faisons pas de bénéfices, mais nous organisons des services payants». Dans le guide de développement des services traitant les prestations de facilitation du commerce, les promoteurs de ce séminaire indiquent que «l'Institut de développement social et économique (ISED Solutions), basé aux Etats-Unis, a conclu des partenariats avec plusieurs organisations de développement des affaires en Afrique du Nord pour combiner des approches novatrices et dynamiques avec une expertise régionale de grande envergure pour créer l'opportunité et bâtir la capacité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Le projet de ROCCD (développement de la capacité commerciale orienté vers les résultats) est le projet-phare du partenariat de l'ISED dans la région». Les différents modules du guide traitent notamment de l'introduction aux services de développement des affaires, les tables rondes et événements, les douanes et transports, Hotline d'aide au commerce et portail web, les services de recherche de marché, la plateforme web interentreprises, les missions commerciales internationales, salons du commerce, etc.

L'Algérie au 124^e rang mondial

L'objectif du module, relatif aux douanes et transport, a pour objectif essentiel d'explorer les défis et les occasions devant les pays souhaitent faire des affaires avec les Etats-Unis et d'autres marchés internationaux. Le guide précise que «la discussion commence avec une exploration de l'environnement actuel d'exportation au Maghreb, puis elle introduit les défis et les occasions d'exportation vers les Etats-Unis et finalement, le système généralisé de préférence est présenté». Selon la Banque mondiale, la Tunisie est classée au 3^e rang parmi les 183 systèmes économiques pour la facilitation du commerce transfrontalier, tandis que le Maroc se situe au 80^e rang et l'Algérie au 124^e rang mondial. Le document du ROCCD indique également que «l'Algérie est reconnue pour une présence significative d'entreprises paragonnementales et une croissance économique gérée par l'Etat». Les experts précisent qu'«à cause de cette

approche du développement économique, l'Algérie se classe souvent parmi les pays les moins ouverts à la facilitation du commerce. Basée sur son indice commercial de restriction des tarifs (TTRI) pour NPF de 12,4% en 2007, l'ouverture du régime commercial de l'Algérie est semblable à celle d'un pays moyen du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MNA) 11,9 %, mais elle est plus restrictive que celle d'un pays à revenu élevé intermédiaire (6,9 %). Concernant la politique du protectionnisme, les experts ajoutent que «semblable à la majorité des pays de la région, l'Algérie est plus protectrice de ses produits agricoles (13,8 %) que de ses autres produits (12,1 %)». Mais, basse sur le TTRI, poursuivent-ils, l'Algérie se situe au 105^e rang mondial parmi les 125 pays (où le premier est le moins restrictif). La moyenne simple de son tarif NPF a été relativement constante depuis la décennie 2000 (une indication que le régime commercial de l'Algérie n'a pas considérablement changé) et en 2008, elle fut à 18,6 %. Considérer les préférences ne change pas de façon significative la moyenne simple du tarif appliqué (18,0 %). Ces experts du ROCCD montrent aussi que «l'Algérie possède un tarif NPF applicable maximum de seulement 30 % pour l'alcool et le tabac, ce qui est bien moins que la moyenne régionale de 387,6 %. Les exportations de l'Algérie», ajoutent-ils, représentent un environnement commercial favorable, du moins formellement, spécialement en comparaison avec sa région et les comparateurs de revenus. L'accès au marché algérien TTR14 (incluant les préférences) de 0,6 % est inférieur aux moyennes de la région et au revenu de groupe de 2,1 et 2,3 % respectivement... Aussi, ils montrent que quand ses flux commerciaux sont considérés, il apparaît que les exportations algériennes ont un très bon accès aux marchés internationaux. L'Algérie exporte principalement des hydrocarbures, ce qui explique le faible reste pondéré du tarif mondial (incluant les préférences) de seulement 0,2%. «Le dinar algérien s'est apprécié de 2,9% en réalité, termes commerciaux pondérés en 2008, rendant les exportateurs moins compétitifs à l'étranger. Cependant, comme les revenus du pétrole ont chuté, le dinar a été déprécié par rapport au dollar et à l'euro depuis octobre 2008...». A. A.

L'ANDDI SE «E-ALGÉRIANISE»

La déclaration d'investissement on-line dès dimanche

Dans le but de simplifier encore plus les procédures de l'acte d'investissement en Algérie, l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) lancera, dimanche prochain, son nouveau service « la déclaration d'investissement on-line » sur son site "http://www.andi.dz" www.andi.dz. Selon M. Mansouri, directeur général de l'Andi, dans une déclaration à l'APS, ce service, « vise en plus de la modernisation et de l'optimisation de la gestion, une amélioration de la qualité des services offerts à l'investisseur ». La déclaration on-line, qui ne se limite pas seulement à la demande des avantages mais s'étend également à toute demande relative au dossier d'investissement déjà introduit, se propose comme l'alternative, après le guichet unique de wilaya, au promoteur souhaitant l'accompagnement de l'agence. Dans ce contexte, il convient de rappeler que cette mesure intervient dans le nouveau contexte tracé par les dernières mesures du Conseil des ministres et du discours de président de la République, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires, du soutien à l'investissement et de l'aide à la création d'emplois. Ainsi, le porteur de projet pourra accomplir la procédure relative à l'obtention des avantages, sans frais additionnels et dans des délais extrêmement courts. Il suffit de transmettre les documents liés au dossier sur le site de l'agence, a expliqué M. Mansouri. Le porteur de projet pourra également se renseigner et envoyer sa déclaration d'investissement, accompagnée du dossier administratif requis, suivre au fur et à mesure, l'évolution de sa demande grâce au mailing effectué avec les services de l'agence et recevoir une notification pour retirer sa décision d'octroi d'avantages, dès que celle-ci aura été établie, selon l'agence qui annonce le lancement prochain d'autres services à distance au profit des investisseurs. M. Mansouri a déclaré que la pratique de la déclaration on-line, adoptée dans de nombreux pays, « constitue une avancée concrète dans le processus de débureaucratization de l'acte d'investissement et contribuera à la réalisation rapide de projets créateurs d'emplois et de richesses ». Notons enfin que ce progrès s'inscrit en droite ligne du projet e-gouvernement, ainsi que des actions de généralisation de l'usage de l'outil informatique dans les services publics, prévues dans le programme des investissements publics 2010-2014 et qui tendent à faciliter la vie quotidienne des citoyens et à la modernisation de l'administration et des entreprises.

Ahmed Bouaraba

TISSEMSILT

50.450 têtes de bétail vaccinées

Quelque 50.450 têtes ovines et bovines ont été vaccinées contre les zoonoses depuis fin mars dernier dans la wilaya de Tissemsilt, selon l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles. Les opérations de vaccination ont touché 34.844 têtes d'ovins contre la clavelée et 1.224 têtes de bovins contre la fièvre aphteuse. La seconde campagne de vaccination contre la brucellose a touché jusqu'à présent 14.382 têtes du bétail.

Encadrée par 22 vétérinaires privés, cette opération a ciblé toutes les régions d'élevage du bétail de la wilaya, notamment les communes de Layoune, Khemisti, Ouled Bessam et Ammari. Près de 3.000 éleveurs en ont bénéficié.

L'Inspection vétérinaire de la wilaya prévoit l'achèvement de cette campagne avant fin mai prochain, sachant que les objectifs tablent sur la vaccination de 180.000 têtes ovines contre la clavelée, de 9.000 têtes de bovins contre la fièvre aphteuse, alors que l'opération de vaccination contre la brucellose touchera 100.000 têtes de bétail.

A noter que la wilaya de Tissemsilt dispose d'un cheptel de plus de 200.000 têtes d'ovins, 12.000 têtes de bovins et près de 15.000 têtes de caprins.

TIZI-OUZOU

130.000 foyers raccordés au gaz de ville avant 2014

130.000 foyers seront raccordés, à l'horizon 2014, au réseau de distribution publique du gaz de ville dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre de l'exécution du programme quinquennal en cours, a indiqué la direction de l'industrie et des mines.

Les projets de réalisation de conduites de transport et d'extension de la distribution du gaz de ville, toucheront l'ensemble des 67 communes de la wilaya. Avec une enveloppe de 22 milliards de dinars pour le raccordement de 130.000 foyers, la wilaya de Tizi-Ouzou se classe, pour ce même quinquennal, en tête des wilayas en la matière, sachant que la moyenne nationale du raccordement à cette énergie vitale est de 50.000 foyers.

Le taux de pénétration du gaz de ville dans la wilaya atteindra 90% des foyers à l'horizon 2014 «en dépit de l'entrave de l'exécution des projets par des oppositions émises par des riverains à l'itinéraire de passage des conduites de gaz», signale la direction de l'industrie et des mines.

APS

BISKRA, RENCONTRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR COMMERCIAL

Structurer et organiser les activités commerciales

Le marché informel «n'est pas une fatalité», ont indiqué, mercredi à Biskra, les participants à une rencontre sur le développement du secteur commercial.

« Il est possible de supprimer le marché informel et de mieux organiser les activités commerciales, à travers plusieurs mécanismes opérationnels, dont la structuration des acteurs activant dans l'informel », ont souligné les participants.

Au cours des débats, ayant réuni des cadres de la direction régionale du commerce de Batna et de l'administration, des universitaires et des représentants du mouvement associatif, il a été recommandé «la mise à la disposition des commerçants informels les espaces commerciaux inexploités.

Les participants ont préconisé également «la mise en place de mesures incitatives permettant de régulariser leur situation au niveau des diverses institutions et administrations, dont le Centre du registre du commerce et les services fiscaux».

Les intervenants ont insisté sur «l'importance de l'intensification de la communication entre les différents opérateurs économiques, à travers, entre autres, de la création d'une cellule d'écoute au niveau de la direction du commerce et la diffusion de publications sur tout ce qui concerne le



secteur». Ils ont également appelé à accorder «davantage d'intérêt au foncier commercial», à «organiser des circuits de distribution par la création de marchés de gros et de détail répondant aux normes modernes» et à «favoriser l'émergence de marchés spécialisés, à l'exemple de celui des dattes». Ils ont également insisté sur «la multiplication des installations de

stockage» et «la création d'un observatoire capable d'identifier les besoins de la wilaya en produits de consommation».

La formation continue des ressources humaines du secteur et la valorisation des efforts des fonctionnaires méritants ont été également soulignées lors de la rencontre.

APS

BEJAIA, CRÉATION ET EXTENSION D'ENTREPRISES

Sofinance met en œuvre le Fonds d'investissement de la wilaya

La société financière d'investissement, de participation et de placement, «Sofinance», a symboliquement mis en œuvre le Fonds d'investissement de la wilaya de Béjaïa, destiné à encourager la création d'entreprises ou leur extension, a annoncé la wilaya.

Ce coup de démarrage a pris effet, mercredi, à l'occasion d'un regroupement professionnel destiné à expliquer aux investis-

seurs le dispositif et les avantages y afférents. Sofinance est un établissement financier, qui assure tous les métiers bancaires, à l'exception des dépôts clientèles et la gestion des moyens de paiements.

Il se singularise surtout, par sa propension à prendre part dans le capital social des entreprises en création ou en extension, auxquelles il apporte, une prise de participation pouvant aller jusqu'à 49% de

leur capital social, d'une valeur pouvant aller jusqu'à 50 millions DA.

«Au-delà de l'apport financier, l'avantage tient dans l'expertise que peut apporter Sofinance, notamment en matière d'analyse et d'évaluation des opportunités d'investissements et de propositions d'aide de financement adaptés aux besoins de l'entreprise», a expliqué, Saïd Amalou, directeur des participations et de l'ingénierie financière, précisant que «Sofinance, partage entièrement les risques encourus par l'entreprise». La mise en œuvre de ce fonds, s'est matérialisée, après que cet organisme, eut signé une convention de partenariat avec la Banque de développement local, l'autorisant à s'adosser transitoirement à son réseau local, et après avoir bénéficié de l'appui de l'Andi, qui a accepté de l'héberger dans ses locaux.

«Nous avons besoin de gagner du temps», a fait observer à cet effet, M. Amalou, rappelant que le Fonds de wilaya est doté d'une cagnotte de un milliard de dinars, ouvert au renouvellement en cas de besoin. Ce regroupement avec les professionnels a réuni un grand nombre d'industriels de la wilaya, avec la participation de la CAP (Confédération algérienne du patronat) et de la Chambre de commerce et d'industrie Soummam.

APS

JIJEL, ASSOCIATION LOCALE «BLACK BORE»

1^{er} tournoi de scrabble

Les accros aux jeux de société, tels les mots croisés, les mots fléchés et autres, pourront triturer à loisir leurs méninges à l'occasion du 1^{er} tournoi de scrabble, prévu à Jijel du 4 au 7 mai prochain, selon les organisateurs.

Mis sur pied par l'association locale Black Bore, ce tournoi qui aura pour cadre la salle de lecture de la bibliothèque communale Salah-Abdelbaki, réunira de nombreux scrabbleurs de la ville, pour une confrontation cérébrale, la première du genre à être organisée dans cette cité littorale.

Chaque table réunira quatre joueurs et seul le vainqueur de chaque table sera qualifié pour le tour prochain, indique, Abdelouahab Affane, président de l'association et organisateur de la compétition.

Le règlement prévoit un temps de deux minutes pour placer ou valider un jeton portant une lettre alphabétique, selon les organisateurs qui précisent que ni les abréviations, ni les mots composés, encore moins les noms propres ne sont admis dans le jeu. Le scrabble est un jeu de société et un jeu de lettres où l'objectif est de cumuler des points, sur la base de tirages aléatoires de lettres, en créant des mots sur



une grille carrée dont certaines cases sont primées. L'idée d'organiser cette confrontation intellectuelle est née des membres de l'association qui ont à leur actif de nombreux galas artistiques et de musique moderne (rock, hip-hop) et qui entendent manifestement diversifier leurs activités. Le tournoi de scrabble est réservé à la catégorie des seniors (18 ans et plus). Pas moins de trente-quatre inscriptions de personnes âgées de 35 ans et plus, ont été confirmées à la date de lundi, indique à l'APS M. Affane. Deux retraités de

l'Education nationale, des chevronnés dans la langue de Voltaire, assure-t-on, ont été désignés pour arbitrer ce premier tournoi de scrabble, pour lequel «aucun sponsor ne s'est malheureusement manifesté», regrette son organisateur.

Toutefois, les heureux lauréats de ce concours se verront remettre des dictionnaires de langue française et des jeux de scrabble.

APS

CONSTANTINE, 1^{ER} SALON DE LA DISTILLATION DE PLANTES AROMATIQUES

La rose et la fleur d'oranger vedettes de l'exposition



Les stands réservés à la sculpture et au travail du bois, dressés pour agrémenter le 1^{er} Salon de la distillation de plantes aromatiques à Constantine, suscitent un vif intérêt auprès des visiteurs, nombreux à se déplacer en famille.

Cette manifestation annexe organisée par l'association El Borhane pour l'artisanat et les métiers traditionnels, en collaboration avec l'Assemblée populaire communale et le palais de la culture Malek-Haddad, constitue une opportunité pour découvrir les métiers liés au travail du bois. Une activité «très ancienne qui n'est

plus exercée que par de rares professionnels constantinois», regrette Abdelaziz Harchouche, maître-artisan.

Sculpteur depuis une trentaine d'années, M. Harchouche a hérité cet art de son père qui s'était reconverti à la sculpture dans les années 60. Aujourd'hui, dans son atelier, il produit et restaure de vieux meubles, sur commande.

Plusieurs des portes massives qu'il a finement sculptées et restaurées agrémentent actuellement le palais du Bey, récemment rouvert au grand public. Cette activité connaît ces dernières années une baisse

d'intérêt constante de la part des artisans de la région en raison de la cherté de la matière première, comme le souligne ce même artiste qui reconnaît aussi que les prix de revient et de vente d'un article de ce type «n'est pas à la portée des bourses moyennes».

«Nos jeunes doivent s'intéresser d'avantage à ce métier traditionnel pour qu'il ne disparaisse pas totalement», soutient-il, se félicitant de la tenue de telles manifestations qui peuvent, estime-t-il, «contribuer à le sauvegarder».

Les meubles massifs, les salons garnis de velours, les tables et les bibliothèques attirent particulièrement l'attention des visiteurs que l'on surprend quelquefois, écarquillant les yeux d'admiration devant la qualité du travail des quelques ébénistes encore en activité et qui résistent à la concurrence du mobilier importé de pays asiatiques. Quelque 400 artisans-menuisiers activent dans la wilaya de Constantine, selon les dernières statistiques de la Chambre de l'artisanat et des métiers, mais les authentiques artistes du bois se comptent sur les doigts d'une seule main. Le salon, dédié avant tout à l'art de la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger, est conçu, en fait, pour répondre aux goûts les plus éclectiques.

Il regroupe 80 artisans venus, outre de Constantine, des wilayas de Touggourt, de Tizi-Ouzou et de Jijel, pour faire découvrir d'autres chefs-d'œuvre du patrimoine artisanal algérien, à l'image de la céramique, de la bijouterie, de l'habillement et de la pâtisserie traditionnels.

APS

EL TARF

Plus de 2.000 dossiers validés par l'Ansej

La commission locale d'éligibilité et de financement, siégeant à l'antenne d'El Tarf de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, a validé, au cours du 1^{er} trimestre 2011, plus de 2.000 dossiers de création de micro-entreprises, a indiqué le directeur de l'Agence.

Selon Ahmed Kahlouche, les dossiers déposés par de jeunes promoteurs ont «notamment trait à des projets de création d'entreprises de transport de marchandises», un créneau qui attire les jeunes d'une manière «très significative». Le même responsable a signalé que 5.000 dossiers de porteurs de projets, déposés au niveau de ses services, seront étudiés au cours des réunions tenues régulièrement par la Clef.

Cette commission qui se réunit une fois par semaine, traite environ 500 dossiers par session, a-t-il ajouté, signalant que les projets, une fois retenus et reconnus éligibles, seront «financés par les banques quel qu'en soit le coût». M. Kahlouche a également fait état de tournées effectuées régulièrement par ses services au niveau des zones les plus reculées de la wilaya afin d'expliquer aux jeunes la portée du dispositif de l'Ansej, la réglementation en vigueur pour le financement des projets, l'accès au crédit bancaire et autres dispositions tel que l'accompagnement du promoteur et son orientation vers des créneaux porteurs.

OUM EL-BOUAGHI

407 millions DA pour l'environnement

Une enveloppe financière de 407 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, au titre de l'exercice 2011, au profit du secteur de l'environnement, a indiqué le directeur de l'environnement.

Ce montant sera consacré à la réalisation d'un centre intercommunal d'enfouissement technique des ordures ménagères pour les communes de Meskiana, Bellal, Errahba et Bhir Chergui, a précisé ce responsable, soulignant que ce projet, financé à hauteur de 250 millions de dinars sera mis en chantier dans les tout prochains jours.

La même enveloppe financera également, pour 150 millions de dinars, un projet de «protection des milieux naturels et agricoles» de la commune de Kasr Sbihi contre la pollution.

Le reste du montant servira à l'exécution de trois études de résorption des décharges sauvages du chef-lieu de wilaya, la réalisation d'un parc de loisirs et d'attractions dans la forêt de 30 hectares mitoyenne de l'ancien hôpital d'Oum El-Bouaghi, et la construction d'un centre technique des ordures inertes de type 3 sur la route entre Oum El-Bouaghi et Khenchela.

APS

OUGANDA

L'opposition réprimée à Kampala

Après le Burkina Faso en Afrique de l'Ouest, voilà l'Ouganda qui s'enflamme, à des milliers de kilomètres, dans la région des Grands Lacs. Vendredi dernier, des émeutes ont fait au moins deux morts et 120 blessés à Kampala, la capitale. Au moins 360 personnes ont été arrêtées, par un régime qui ne recule pas devant la répression.

Yoweri Museveni, 66 ans, arrivé au pouvoir en menant une guérilla en 1986, tient son pays d'une main de fer. Ayant bien senti le risque de contagion du printemps arabe, il a fait interdire toute manifestation après sa réélection pour un troisième mandat, le 20 février, avec 68 % des voix. En faisant passer ce message très clair, avant les élections «Il n'y aura pas de révolution à l'égyptienne ici.»

L'opposition, qui crie aux fraudes électorales massives, a renoncé à porter ses contestations devant les tribunaux. Elle a lancé après les élections une nouvelle stratégie, dénommée «Walk to work». Des appels sont lancés à la population pour se rendre au travail à pied, afin de marquer le mécontentement face à l'inflation. L'opposition voulait protester vendredi dernier contre la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants. Son chef, Kizza Besigye, 55 ans, ancien médecin personnel de Yoweri Museveni pendant les années de rébellion (de 1981 à 1986), a été arrêté jeudi pour la quatrième fois en un mois. Il a pris un avion vendredi pour le Kenya, où il doit se faire soigner. Sévèrement tabassé par la police, qui a brisé les vitres de sa voiture et l'a aspergé de gaz lacrymogène, il aurait perdu la vue, selon son entourage.

Le mécontentement populaire est alimenté par la corruption du régime de Museveni, un président devenu millionnaire à la faveur d'une politique extérieure hautement militaire.

PALESTINE

Un transfert de fonds suspendu par Israël

Les autorités de l'occupation israélienne ont suspendu dimanche un transfert de fonds à l'Autorité palestinienne à la suite de l'accord de réconciliation entre les mouvements palestiniens Hamas et le Fatah pour former un gouvernement de transition et organiser des élections.

Un responsable israélien, cité par les médias, a indiqué avoir ordonné le report d'une rencontre prévue dimanche et consacrée au transfert de taxes dues à l'Autorité palestinienne et prélevées par Israël. «J'ai ordonné le report de cette rencontre avec la Palestine au cours de laquelle nous devions faire le point sur des fonds que nous transférons au gouvernement palestinien en vertu de nos accords», a-t-il dit.

Durant la rencontre, les experts palestiniens et israéliens devaient entériner le transfert à l'Autorité palestinienne d'une tranche de 300 millions de shekels (59,6 millions d'euros), selon le quotidien Yediot Aharonot.

«Nous prélevons ces taxes pour la Palestine. Le président Mahmoud Abbas et le Premier ministre palestinien Salam Fayyadh doivent prouver que ces fonds ne vont pas alimenter une caisse commune dans le gouvernement qu'ils veulent former avec le Hamas», a ajouté le même responsable israélien.

Le mouvement Hamas et le parti Fatah s'apprentent à signer mercredi un accord de réconciliation nationale au Caire.

IRAK

7 morts dans un attentat-suicide à Mossoul

Un attentat-suicide à l'explosif a fait sept morts samedi près d'un poste de contrôle de l'armée irakienne à Mossoul dans le nord de l'Irak, selon la police et des médecins.

Quatre des victimes décédées sont des soldats. L'attentat a par ailleurs fait seize blessés.

APS

LE VENT DE LA CONTESTATION SOUFFLE EN SYRIE

Deraa bombardée, des opposants arrêtés

Les forces syriennes ont bombardé samedi la vieille ville de Deraa, dans le sud du pays, et pris d'assaut la mosquée Omari, épice de mouvement de contestation contre le régime du président Bachar al Assad, rapporte l'agence Reuters.

«Les pilonnages se sont intensifiés. C'est la pire soirée. Les femmes et les enfants sont sur les toits en train de crier 'Allah est le plus grand' contre le tyran», a raconté à Reuters, par téléphone, un habitant du quartier de Manchia dans la vieille ville. Selon lui, les agents des forces de sécurité pénètrent dans les maisons et poussent les hommes vers des autocars en attente.

Deraa, qui compte 120.000 habitants, est le berceau du soulèvement qui a débuté il y a six semaines pour, au départ, réclamer davantage de libertés et la fin de la corruption. La violente répression du mouvement a entraîné une radicalisation avec des appels au renversement d'Assad.

Les troupes et les chars, commandés par un frère du président Assad, Maher, ont commencé à entrer lundi dans Deraa, coupant l'électricité et interrompant les communications.

Des opposants arrêtés

Une source militaire a déclaré samedi à l'agence de presse officielle Sana que les forces syriennes pourchassaient dans Deraa des «groupes armés terroristes» qui s'en étaient pris à des biens. Selon cette même source, six membres de ces groupes ont été tués, 149 personnes recherchées ont été arrêtées et une importante cache d'armes et de munitions a été saisie. Deux membres



des forces de sécurité ont aussi été tués et sept blessés, ajoute-t-on.

Selon l'organisation syrienne de défense des droits de l'homme Saouassiah, les forces de sécurité ont tué au total au moins 560 civils depuis le début des manifestations à la mi-mars.

En dépit de l'imposant déploiement militaire et de nombreuses arrestations, les protestataires ont à nouveau manifesté vendredi passé en réclamant le départ d'Assad.

Samedi soir, des milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Baniyas, ville portuaire de la côte méditerranéenne, en scandant des slogans hostiles au régime. Deux personnalités de l'opposition syrienne ont parallèlement été arrêtées samedi. Hassan Abdel Azim, âgé de 81 ans, a été appréhendé à Damas, tandis

qu'Omar Kachach, 85 ans, était arrêté à Alep, selon le Centre syrien pour la défense des prisonniers de conscience.

Les forces de sécurité ont d'autre part arrêté 11 femmes qui participaient, dans le centre de Damas, à une marche en solidarité avec les habitants de Deraa.

De son côté, le nouveau Premier ministre syrien, Adel Safar, a annoncé la création de commissions chargées de proposer des textes de loi et des amendements afin de procéder à des réformes politiques, judiciaires et économiques, rapporte Sana.

En Syrie, le gouvernement exerce peu d'influence sur le cours des choses, le pouvoir réel étant détenu par Assad et son clan ainsi que par l'appareil de sécurité. L'engagement pris par Safar a ainsi peu de chance de faire retomber le vent de contestation qui souffle sur le pays.

YEMEN

Le plan de sortie de crise tombe à l'eau



L'opposition yéménite accuse le président Ali Abdallah Saleh d'avoir fait échouer le plan de sortie de crise des monarchies du Golfe pour une transition pacifique du pouvoir, dont

la signature formelle était prévue dimanche à Ryad. «Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe [CCG] est reparti samedi sans la signature du président, et par conséquent l'initiative a échoué», a déclaré un responsable du Front Commun de la coalition de l'opposition, Mohammad al-Sabri. «Il n'y a plus d'invitation pour Ryad» où la signature de l'accord qui prévoyait la démission du président dans un mois aurait dû avoir lieu dimanche, en présence des ministres des affaires étrangères des monarchies du Golfe, selon lui.

Le secrétaire général du CCG Abdel Latif al-Zayani, venu samedi à Sanaa inviter des représentants du pouvoir et de l'opposition à la cérémonie de signature de l'accord hier à Ryad, est reparti sans avoir pu obtenir la signature préalable du président sur le texte de l'accord. M. Sabri a accusé le président Saleh d'avoir par ses «manoeuvres et tergi-

versations» fait échouer l'accord. Le secrétaire général du CCG a tenu «quatre sessions de pourparlers avec le président pour tenter de le convaincre, mais à chaque fois il (Saleh) a posé de nouvelles conditions», a-t-il encore dit. Le Forum Commun exigeait que M. Saleh signe cet accord pour que ses responsables se rendent à Ryad.

L'accord devait en principe être signé hier à Ryad, en présence des chefs de diplomatie du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar). Il prévoit la formation par l'opposition d'un gouvernement de réconciliation et la démission de M. Saleh au bout d'un mois. Il prévoit aussi d'accorder l'immunité à M. Saleh et à ses collaborateurs, de tenir une présidentielle dans un délai de 60 jours après la démission de M. Saleh et d'élaborer une nouvelle Constitution qui sera soumise à un référendum. Les manifestations réclamant le départ du président Saleh, au pouvoir depuis 32 ans, durent depuis fin janvier et ont fait plus de 145 morts.

PHÉNOMÈNE INFLATIONNISTE

RELATIVE STABILITÉ AU PREMIER TRIMESTRE 2011

Lire page 12



DR SALAH MOUHOUBI, ÉCONOMISTE POLITOLOGUE
AU MIDI LIBRE

« **LA PROGRESSION
DE L'INFLATION
EST INQUIÉTANTE** »



L'inflation est le problème économique le plus important de notre temps, parce qu'elle touche à des degrés divers non seulement tous les pays du monde, mais aussi les catégories sociales et professionnelles d'une nation. C'est aussi un phénomène complexe aux aspects variés et omniprésent dans la vie économique contemporaine.

Page 13

FORMATION PROFESSIONNELLE
30% À 40%

**DES DIPLÔMÉS
DU BTPH
TRAVAILLENT
DANS
LE MARCHÉ
INFORMEL**

Lire page 13

PHÉNOMÈNE INFLATIONNISTE

Relative stabilité au premier trimestre 2011

L'inflation s'est stabilisée en mars, en rythme annuel, à 3,7%, le même niveau qu'en février, et en légère baisse par rapport à janvier où elle se situait à 3,8%, selon l'Office national des statistiques (ONS). Sur un mois, les prix ont augmenté de 0,7%, selon la même source.

PAR TASSAADIT LEFKIR

Cette évolution mensuelle, qui intervient après une relative hausse (+0,5%) observée en février et 0,1% en janvier dernier, traduit les fluctuations des prix des différentes catégories de produits, a précisé cet organisme.

En mars, les prix des



biens alimentaires ont augmenté de 0,4% par rapport à février, en raison d'une hausse des prix des produits agricoles frais (+1,2%) et des légumes frais (+15,4%)

et la pomme de terre (+7%), selon la même source.

Les autorités nationales prévoient, une possible poussée inflationniste en

2011, engendrée par les augmentations de salaires décidées par les pouvoirs publics. Selon le ministre des Finances Karim Djoudi, si l'argent injecté

dans le cadre de l'augmentation des salaires décidée dans la Fonction publique était dépensé d'un seul coup, il pourrait provoquer une pression sur la demande interne et mener à une hausse des prix de certains produits. En 2009 le taux d'inflation a atteint 5,7% contre 4,4% en 2008, en raison notamment d'une hausse de 8,23% des prix des produits alimentaires. L'année 2009 a été marquée par une hausse "relativement importante" des prix des biens alimentaires (8,23%), avec notamment 20,54% pour les produits agricoles frais. Durant la même période, les prix des produits alimentaires industriels ont enregistré une légère baisse de 0,43%. Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 3,54 % alors que ceux des services ont progressé de 4,14% en 2009.

T. L.

DE L'INDÉPENDANCE À LA DÉCENNIE 2000

L'inflation en chiffres

Le phénomène inflationniste en Algérie remonte au début des années 80 et s'est dangereusement accéléré au cours de la décennie suivante (années 90).

C'est avec la mise en œuvre de la politique de développement que les prémices de ce phénomène sont apparues.

En ce qui concerne l'évolution de l'inflation en Algérie, on distingue deux périodes distinctes l'une de l'autre :

1^{re} période (1962-1989) :

Au lendemain de l'indépendance, les autorités algériennes ont adopté un modèle de croissance socialiste axé sur la planification centralisée où les prix étaient fixés par l'Etat.

Cette fixation était prise en charge par un système de régulation et d'allocation des ressources, ce qui a maintenu artificiellement l'inflation à un niveau raisonnable et par conséquent, il a permis la stabilisation du pouvoir d'achat de la population.

Durant cette période, l'intervention de l'administration s'opérait sur les trois niveaux des prix à savoir :

- Les biens importés : qui étaient déterminés dans le but de protéger la production nationale. Si le prix d'achat d'un bien importé était inférieur au prix du produit local, l'im-

porteur doit verser la différence compensatoire au trésor. Par conséquent, l'inflation importée, dans un contexte de taux de change fixe, est inévitable du moins pour les biens de consommation importés et redistribués sur le marché national.

- Les prix industriels et services locaux : Leurs prix étaient soumis à deux régimes, le premier institué en 1966 faisait dépendre la fixation des prix à la production d'une décision du Ministère du Commerce, pour le deuxième datant de 1968, il bloque tous les prix industriels à la production et des services à leurs niveaux du 1er janvier 1968.

Deux dérogations au principe du blocage sont acceptées : en cas de hausse des droits de douane ou des taxes indirectes.

Ensuite, les prix de détails et de gros sont calculés sur la base des prix de production (homologués ou bloqués) majorés des marges centralisées fixées en valeur fixe ou en valeur absolue.

- Les prix agricoles : Les prix à la production et à la distribution des fruits et légumes des secteurs auto-gérés et coopératifs étaient publiés tous les quinze (15) jours par une commission de Wilaya.

Ainsi durant cette période, le taux d'inflation était plus ou moins

modéré grâce aux efforts des autorités pour maintenir la stabilité des prix.

En 1975, l'Algérie a adopté une politique de détermination de prix sur la base du prix de revient ; l'indice des prix à la production industrielle ayant connu une augmentation.

Cette tendance persistera durant les années 1980 où le taux d'inflation annuel s'établissait approximativement à 9%.

2^e période de 1990 à 2000

L'Algérie a connu, durant cette période, une inflation galopante, le taux d'inflation annuel passant de 17,87% en 1989 à 25,88% en 1991 pour atteindre un pic de 31,68% en 1992.

On peut expliquer cette hausse par deux facteurs :

- L'accélération du processus de libéralisation des prix, amorcé en 1989, faisant passer 85% des prix au régime libre.

- La forte dévaluation du dinar algérien survenue pour contrer la détérioration des

termes de l'échange qui a engendré un renchérissement des produits importés. La situation économique de l'Algérie s'est gravement détériorée en 1994, et les déséquilibres

macroéconomiques ont persisté à cause de la baisse importante des prix du pétrole, ce qui a conduit les autorités à mettre en place un programme d'ajustement structurel appuyé par le Fonds monétaire international (FMI).

Dans ce contexte l'Etat était amené à améliorer sa situation économique et à laisser tomber le système de réglementation des prix en avril 1994, pour la libéralisation des prix ; cette suppression du contrôle sur les marges bénéficiaires a touché la majeure partie des produits de base sauf le sucre, les céréales, les huiles comestibles et les fournitures scolaires. La réglementation des prix est maintenue uniquement pour les trois denrées alimentaires de base à savoir : la farine, la semoule et le lait.

L'élimination des subventions pour les produits alimentaires et énergétiques a engendré une augmentation de leurs prix à raison de 100% entre 1994-1995 et de 60% entre 1995-1996.

Sous l'effet de la libération des prix et de la deuxième dévaluation du dinar, le taux d'inflation s'est envolé à 38,4%. Mais il n'a pas tardé à chuter à 21,9% fin 1995 pour se stabiliser autour de 5% en 1998 et 2,64% en 1999 et encore 0,34% en 2000.

FORMATION PROFESSIONNELLE

30% à 40% des diplômés du BTPH travaillent dans le marché informel

De 30 à 40% des diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans les métiers du BTPH travaillent dans le marché informel selon le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, El Hadi Khaldi. "Le secteur assure une formation dans les métiers du BTPH, mais malheureusement nous observons une migration vers le marché informel", a déploré le ministre. "Les jeunes préfèrent soit travailler dans le marché informel, ce qui représente autour de 30% à 40% des produits de la formation professionnelle, soit travailler à leur compte", a-t-il précisé.

L'UGEA demande à réduire le recours aux bureaux étrangers dans le BTPH

L'Union générale des entrepreneurs algériens (UGEA) a plaidé pour réduire le recours aux bureaux d'études étrangers dans le secteur du BTPH, qui ont transféré 11 milliards (mlds) de dollars de bénéfices durant la période 2005-2009. "C'est du gâchis, il faut donner la réalisation, sauf pour certains grands projets, aux entreprises nationales", a déclaré Dennyouni Abdelmadjid, président de l'UGEA, lors d'un débat organisé par le quotidien El Moudjahid sur la situation des entreprises nationales du BTPH.

Importation des véhicules en hausse



L'Algérie a importé 88.027 véhicules durant le 1er trimestre 2011, contre 62.771 unités à la même période en 2010, en hausse de 40,24%, selon les Douanes algériennes. La facture des importations de véhicules a également augmenté passant de 62,4 milliards DA durant les trois premiers mois 2010 contre 79,9 milliards DA durant la même période 2011, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. La quarantaine de concessionnaires présents en Algérie ont importé 83.746 véhicules durant les trois mois 2011, en hausse de près de 43%, pour une valeur de 74,2 milliards de DA contre 58.654 unités et une valeur de 56,3 milliards de DA à la même période 2010 en hausse de, note le Cnis.

DR SALAH MOUHOUBI, ÉCONOMISTE POLITOLOGUE AU MIDI LIBRE

« LA PROGRESSION DE L'INFLATION EST INQUIÉTANTE »

L'inflation est le problème économique le plus important de notre temps, parce qu'elle touche à des degrés divers non seulement tous les pays du monde, mais aussi les catégories sociales et professionnelles d'une nation. C'est aussi un phénomène complexe aux aspects variés et omniprésent dans la vie économique contemporaine. L'inflation est considérée aussi comme un phénomène majeur de la Seconde Guerre mondiale. En Algérie, les pouvoirs publics peinent à stabiliser le taux de l'inflation.

Il est pratiquement au même niveau, sinon supérieur, au taux de croissance depuis quelques années.

Les spécialistes incombent cette situation aux augmentations de salaires pratiquées, depuis 2008, sans politique salariale efficace et à bien d'autres raisons. Dans cet entretien Salah Mouhoubi revient sur la relation entre l'augmentation des salaires et le taux d'inflation. Il explique aussi sa vision de sortie de crise.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
TASSADIT LEFKIR

Midi Libre : Le taux d'inflation pour le mois de mars est de 3,7% ; c'est un taux pratiquement stable depuis le début de l'année en cours. Quelle lecture faites-vous de cette situation ?

Salah Mouhoubi : Ces dernières années l'inflation s'est installée fortement en Algérie. Depuis 2009 on a observé une progression inquiétante de l'inflation, comparativement aux années précédentes. Elle se caractérise par la durée et elle est pratiquement supérieure ou égale, selon les années, au taux de croissance. Elle ne présente plus un aspect conjoncturel mais bel et bien une tendance lourde.

Les causes de l'inflation sont bien cernées en général. La première cause, et c'est la principale, parvient de l'évolution des prix des produits alimentaires agricole, frais... La demande suit une courbe ascendante tandis que l'offre est pratiquement rigide. L'équilibre ne pouvant se réaliser que par les prix, d'où l'envolée de l'inflation.

La deuxième cause résulte de l'inflation importée, mais il faut le souligner, elle est moins importante que la précédente. Quand les prix des denrées alimentaires, en particulier, augmentent sur le marché mondial, à l'instar du sucre, des huiles, du lait en poudre... il y a régression immédiatement sur le niveau des prix en Algérie. Autant l'Algérie peut intervenir sur les cours intérieurs en essayant de développer une autre politique, autant elle ne peut que subir l'inflation importée. La question qui se pose, légitimement au demeurant, est de savoir pourquoi cette envolée de l'inflation. Il faut savoir qu'en 2008, la crise alimentaire mondiale a fait grimper l'inflation importée même si elle demeure modeste. Cependant la revalorisation des salaires et des revenus, depuis 2009 jusqu'à présent, a donné un coup de force au pouvoir d'achat. Ce qui veut dire que les citoyens vont améliorer substantiellement leur niveau de vie d'où leur consommation et dans le cas de notre pays, leur consommation de produits alimentaires frais. Le déséquilibre entre la demande et l'offre se réalise par les prix. D'où naturellement l'envolée des prix de tous les produits agricoles (légumes, fruits, viandes). A titre d'exemple, le prix des oranges cette année, et bien que la production a augmenté, est demeuré relativement stable et élevé. Ajouté à cela que l'orange algérienne a disparu des étals de nos marchés et que c'est l'orange espagnole qui l'a remplacée. Cela veut dire que

même avec une progression de la production, l'offre demeure structurellement insuffisante. C'est un problème structurel.

Pensez-vous que l'inflation, qui a un impact direct sur le pouvoir d'achat, est maîtrisable ?

Il est possible de maîtriser l'inflation sur le moyen et long termes mais cela suppose une autre politique, une stratégie économique renouvelée, en un mot une cession. La lutte contre l'inflation exige de la rationalité des objectifs à atteindre, de la cohérence dans la conception et la mise en œuvre de la politique économique et financière et, il faut le souligner d'une équité dans les sacrifices à consentir. Il est clair que la meilleure manière de relancer très fortement l'inflation et d'injecter massivement du pouvoir d'achat (sous forme de revalorisation des salaires ou bien avec les gains de productivité) dans un contexte où l'offre est rigide et le recours aux importations inévitable. L'augmentation des salaires obéit à des impératifs économiques très rigoureux. 1, on augmente les salaires pour «coller» à l'inflation que pour préserver le pouvoir d'achat. 2, aucun pays au monde n'a multiplié les salaires avec des rappels sur plusieurs années. Certes, il y avait un rattrapage à faire, du fait de l'absence d'une politique salariale, mais il ne fallait pas ouvrir la boîte de Pandore. Des augmentations de salaires sans relation avec la progression de la productivité, c'est courir le risque de fortifier les bases de l'inflation sur une longue période. Malheureusement, l'Algérie risque de connaître une telle situation. Pire encore, elle a peut-être déjà mis le doigt dans l'engrenage de la spirale salaires/prix. Si aujourd'hui l'embellie financière peut lui éviter le pire, il n'est pas certain que demain, avec d'éventuels retournement de la conjoncture, elle puisse surmonter le même mal.

De façon générale, quel est l'impact de l'inflation sur l'économie du pays ?

Lorsque la croissance est forte, ce qui n'est pas le cas de l'Algérie où la croissance est tirée exclusivement par la dépense publique, un peu d'inflation ne fait pas de mal c'est même un stimulant. Dans ce cas, une revalorisation des salaires et des revenus, en tenant compte de l'inflation et de la progression de la productivité, est acceptable, même recommandée, pour stimuler la demande et fortifier la croissance.

L'Algérie n'est pas dans ce cas de figure. En effet, la demande augmente, l'offre est rigide d'où l'apparition de l'inflation. La revalorisation des salaires ne

stimule que modérément la croissance mais fait progresser les importations. Par conséquent, en Algérie l'inflation est source de déséquilibre tant sur le plan interne qu'externe. Elle diminue la compétitivité de l'économie nationale. La chute de la compétitivité de l'économie nationale rend aléatoire les exportations hors hydrocarbures. Il faut une politique drastique de maîtrise des salaires et une forte amélioration de la production. Dans le cas de l'Algérie, et au stade actuel de ses performances économiques, autant dire que c'est la quadrature du siècle.

Quelles sont les perspectives économiques pour cette année ?

Les perspectives pour 2011 s'avèrent d'ores et déjà incertaines. Les prévisions sont déjà dépassées. Dans le cadre de la loi de finances 2011, on a tablé sur un taux d'inflation à 3,5%. Dernièrement le ministère des Finances a affirmé qu'il sera de 4% finalement. Or on est au début de l'année et il y a des chances pour que ce taux de 4% soit largement dépassé sous l'effet conjugué de plusieurs paramètres. D'abord la revalorisation des salaires et des rappels, à partir du premier janvier 2008, va maintenir la demande à un niveau très élevé, comparativement aux années précédentes, face à une offre rigide. Ensuite, les importations de produits alimentaires, même avec la perspective d'une progression de la production agricole, continueront à croître avec l'élevation du niveau de vie (due à l'amélioration du pouvoir d'achat lui-même découlant de la revalorisation des salaires et des revenus). Il faut donc s'attendre à un taux d'inflation supérieur à 4% en 2011, c'est-à-dire du même niveau que la croissance économique pratiquement.

Quelle orientation économique future pour le pays ?

Certainement qu'il y a une possibilité de concevoir et de mettre en œuvre une politique économique et financière à l'avenir. Je dirais qu'il est même vital de le faire, faute de quoi, il faudrait s'attendre à des déséquilibres très importants et insupportables pour l'économie nationale, en cas de raréfaction de ressources. A mon point de vue, il y a plusieurs voies à emprunter pour atteindre le même objectif.

1^o) Il faut impérativement augmenter l'offre par une stratégie renouvelée en matière agricole. Le modèle de développement agricole est entrain de s'effondrer et rien n'est fait pour la restructurer, il faut s'attendre à des problèmes très sérieux.

2^o) L'Algérie doit développer une politique de l'épargne pour que la revalorisation des salaires ne passe pas le mouvement



autre mesure mais qu'elle incite les citoyens à épargner. Il est donc important que le système bancaire, par exemple, propose des formules de placement attractives. Malheureusement, l'incertitude d'un marché financier s'avère un sérieux... et, dans le même temps, son utilité, dans la conjoncture actuelle, est une nécessité qui se fait durement ressentir.

L'initiation à l'épargne permet, à termes, d'abolir la mesure de la revalorisation des salaires et des revenus et d'atténuer la progression de l'inflation.

3^o) La maîtrise des salaires est impérative pour éviter l'engrenage et la spirale salaires/prix. D'ailleurs, il faut saisir cette opportunité, la revalorisation des salaires, pour exiger, de meilleures performances de la part des entreprises, en général et des travailleurs en particulier. Il faut absolument qu'il y ait dans les meilleurs délais, une contrepartie économique. C'est aux pouvoirs publics d'imposer une telle option. La productivité doit rattraper les augmentations des salaires sinon c'est l'inflation qui rattrape les salaires.

4^o) Il faut poser les jalons d'une politique salariale en adéquation avec les principes d'une économie de marché. A l'avenir c'est le marché qui détermine le niveau de rémunération des factures de productions. L'augmentation des salaires doit obéir rigoureusement à des impératifs économiques. Comme la productivité, par exemple.

Les augmentations de salaires ne doivent pas obéir exclusivement aux critères sociaux ou politiques sinon c'est le tonneau des Danaïdes et l'impossibilité, un jour, de bâtir une économie hors hydrocarbures, puissante, diversifiée et surtout ouverte et compétitive. C'est la seule issue pour l'Algérie d'entrer de plein pied dans la mondialisation.

T. L.

POLITIQUE MONÉTAIRE
"ACCOMMODANTE"La BCE fait machine
arrière

La Banque centrale européenne qui a augmenté son principal taux directeur en avril, pour la première fois depuis juillet 2008, devrait poursuivre sur cette voie mais pas dès la prochaine réunion de son conseil des gouverneurs jeudi, selon les économistes. "La BCE devrait laisser son taux inchangé à 1,25%" lors de cette assemblée délocalisée à Helsinki, estiment ainsi ceux de Citi, qui s'attendent à une nouvelle hausse de 25 points de base en juin ou juillet. Pour les responsables de la BCE, le temps de la normalisation est de toute façon venu après plusieurs années d'une politique monétaire très accommodante pour aider le système bancaire et l'économie de la zone euro à surmonter la crise, malgré une reprise inégale des pays de la région. "Nous n'avons d'autre choix que de regarder la zone euro comme un ensemble", a récemment déclaré son chef économiste Jürgen Stark dans la presse portugaise alors que Lisbonne est contrainte, après Athènes et Dublin, de faire appel à l'aide internationale. Pour Capital Economics, "que la prochaine hausse intervienne dans un mois ou deux, la question importante est de savoir jusqu'où ils iront". Marchés et économistes s'attendent à voir le taux directeur de la BCE grimper à 1,75% ou 2% d'ici la fin de l'année, alors que la Réserve fédérale américaine vient de décider elle de continuer à pratiquer un loyer de l'argent très bas. En outre, la BCE pourrait annoncer, mais pas avant juin, la poursuite de ses mesures en faveur des banques de la zone euro (prêts illimités à taux fixes) pour un trimestre encore et devrait mettre un terme à son programme de rachat d'obligations publiques (SMP) après le sommet des chefs d'Etat et de gouvernements européens fin juin, selon toujours des économistes. Un sommet au cours duquel devrait être désigné le successeur de M. Trichet, dont le mandat de huit ans s'achève le 31 octobre. Le président de la Banque d'Italie Mario Draghi, soutenu par la France, l'Italie et l'Espagne et qui a les faveurs de la Belgique mais aussi de l'Allemagne, aurait désormais toutes les chances de lui succéder.

Record historique
du cours de l'argent

Les cours à terme de l'argent ont touché un niveau sans précédent jeudi tandis que l'or affichait un nouveau record, le recul du dollar et le maintien d'une politique monétaire accommodante aux Etats-Unis incitant les investisseurs à rechercher une protection contre l'inflation et l'incertitude économique. L'argent a ainsi frôlé la barre des 50 dollars l'once, à 49,51 dollars, dépassant son précédent record d'il y a 30 ans quand les frères texans William Hebert et Nelson Bunker Hunt avaient cherché à accaparer le marché. Après avoir brièvement touché ce record, l'argent, qui a gagné près de 60% depuis le début de l'année, gagnait 1,5% à 48,49 dollars dans l'après-midi aux Etats-Unis (16h30 GMT). "Le discours d'hier de la Réserve fédérale a été la reconnaissance de la poursuite d'une stratégie de monétisation de notre dette et en fait, de dévaluer le dollar", explique Robert Lutts, responsable des investissements chez Cabot Money Management, en faisant allusion au discours du président de la Réserve fédérale Ben Bernanke de maintenir les taux d'intérêt à leur niveau très bas aux Etats-Unis. "Le marché des métaux entérine ce fait et en tient compte dans les cours. Monétisation veut dire qu'on va avoir plus d'inflation", ajoute Robert Lutts. Ajusté de l'inflation, le cours de l'argent est toutefois nettement au-dessous de son record qui équivaut à plus de 100 dollars l'once. L'or a pour sa part touché un nouveau record à 1.538,35 dollars l'once. Il a affiché record sur record au cours de neuf des dix dernières séances. Il se traitait ensuite à 1.527,87 dollars l'once, en hausse de 0,1%.

CONFORTÉE PAR LA FED

Wall Street se penche sur
le marché de l'emploi

La Bourse de New York, portée à de nouveaux sommets par la banque centrale américaine (Fed) et sa politique monétaire généreuse, se penchera la semaine prochaine sur la santé du marché de l'emploi, avec les statistiques mensuelles du chômage aux Etats-Unis.

Sur la semaine écoulée, l'indice des 30 valeurs vedettes de Wall Street, le Dow Jones, a gagné 2,43%, terminant vendredi à 12.810,54 points, son plus haut niveau depuis mai 2008.

L'indice élargi Standard & Poor's 500 a pris 1,96% à 1.363,61 points, niveau inédit depuis juin 2008.

Le Nasdaq, à dominante technologique, finit lui à 2.873,54 points, un sommet depuis décembre 2000, en plein éclatement de la bulle technologique, après avoir progressé de 1,89% sur la semaine dernière.

L'événement macroéconomique a été la réunion de la Fed, suivie pour la première fois d'une conférence de presse de son président, Ben Bernanke.

"La Fed a dit ce qu'il fallait pour apaiser le marché", estime Scott Marcouiller, de Wells Fargo Advisors. "Son président s'est montré très rassurant. Elle ne va pas lever le pied en termes de politique monétaire accommodante".

Non seulement la banque centrale a maintenu son taux directeur proche de zéro, mais elle a suggéré qu'elle ne comptait pas le relever de sitôt, malgré l'accélération de l'inflation. Elle a par ailleurs confirmé qu'elle comptait mener son programme d'injections de liquidités sur les marchés jusqu'à son terme en juin.

A l'inverse, si elle avait annoncé le lancement d'un nouveau programme de ce type pour succéder aux mesures actuelles,



"les gens se seraient demandé si l'économie est vraiment dans un état désastreux", relève M. Marcouiller.

Rassurés sur le soutien de la Fed, les investisseurs ont peu réagi à l'annonce d'un net ralentissement de la croissance économique au premier trimestre, à 1,8% en rythme annuel.

Du côté des entreprises, les très nombreux résultats financiers publiés cette semaine "étaient très bons, particulièrement pour les compagnies qui dépendent des exportations", constate Gregori Volokhine, de Meeschaert New York.

"Même si la croissance des Etats-Unis a déçu, cela n'a pas d'impact sur les entreprises parce qu'elles se développent à l'international", explique-t-il.

"Le risque, c'est qu'à la fin de la saison des résultats, on ait une absence de bonnes nouvelles. Comme on n'aura plus de raison d'être enthousiasmé par ce que font les compagnies, on va peut-être de nouveau commencer à regarder les choses de manière plus négative", prévient-il.

Cette semaine, les échanges seront ani-

més par une nouvelle salve de publications avec notamment, au sein de l'indice Dow Jones, le laboratoire Pfizer et le groupe d'alimentation Kraft Foods, qui sera particulièrement suivi dans un contexte d'envolée des prix agricoles.

L'automobile sera en vedette avec les résultats trimestriels de Chrysler (aujourd'hui) et General Motors (jeudi), et la diffusion demain des chiffres mensuels des ventes des constructeurs.

Mais l'événement de la semaine sera la publication vendredi des chiffres mensuels de l'emploi aux Etats-Unis, dont les investisseurs auront un avant-goût mercredi avec le rapport du cabinet ADP sur l'emploi privé.

Le chômage "constitue une préoccupation très importante pour le marché et (ces chiffres) exerceront une nette influence sur les échanges", prévient Scott Marcouiller.

Parmi les autres indicateurs attendus: les chiffres de la construction et l'indice ISM d'activité dans l'industrie lundi, les commandes industrielles mardi, l'indice ISM pour les services mercredi.

INFLATION DANS LA ZONE EURO

ACCÉLÉRATION
SUPÉRIEURE À CELLE PRÉVUE EN AVRIL

La hausse des prix dans la zone euro s'est accélérée davantage que prévu en avril, selon l'estimation publiée par l'agence Eurostat vendredi, ce qui conforte les anticipations d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE) durant l'été.

Les prix ont augmenté de 2,8% sur un an dans les 17 pays utilisant la monnaie unique, contre une hausse de 2,7% attendue et une augmentation de 2,7% en mars.

Le conseil des gouverneurs de la BCE, qui souhaite contenir la hausse des prix légèrement au-dessous de 2,0%, se réunit jeudi. Selon une enquête publiée jeudi dernier, l'institut d'émission ne devrait pas relever ses taux d'intérêt avant le mois de juillet, s'efforçant de garder le cap entre la lutte contre la hausse des prix à la consommation et le soutien à la croissan-



ce. "J'imagine que certains acteurs du marché prévoient que la Banque centrale européenne va relever ses taux plus tôt que prévu. Nous tablons sur juin, mais le marché attend toujours juillet. Je pense que le consensus va maintenant se déplacer vers

juin", a toutefois commenté Piet Lammens, économiste chez KBC.

Le sentiment économique dans la zone euro est en recul ces deux derniers mois. Il est tombé à 106,2 en avril, après 107,3 en mars. "Les études menées par la Commission européenne indiquent clairement que la combinaison de cours élevés du pétrole, d'un euro fort et d'un durcissement budgétaire et monétaire ont commencé à peser sur le sentiment économique de la zone euro", a estimé Martin van Vliet, économiste chez ING.

Selon les données de la BCE, les prêts accordés au secteur privé dans la zone euro ont diminué en mars, tandis que la consommation des ménages s'est ralentie, notamment en Allemagne mais aussi dans certains pays périphériques tels que l'Espagne ou la Grèce.

PROJECTION DE 5 COURTS-MÉTRAGES À LA CINÉMATHÈQUE

Emergence d'une nouvelle génération de cinéastes

Une soirée de projection sera organisée à la Cinémathèque le 7 mai 2011 à 18h30. Les courts-métrages proposés ont été réalisés durant l'atelier Trans-Maghreb.

PAT KAHINA HAMMOUDI

Trans-Maghreb est une plate-forme de formation, de réalisation et de production audiovisuelle. Le projet est initié par les associations Belle-Ville et Project'heurts.

Grâce à l'intervention de professionnels et à la mise à disposition d'une plate-forme technique, Trans-Maghreb est une opportunité pour de jeunes Algériens, Marocains et Tunisiens de connaître une véritable expérience de réalisation.

Il est le second atelier-vidéo organisé en Algérie. Déjà en 2006, l'association Belle-ville avait permis à de jeunes algériens de participer à l'atelier Bledi in progress. L'idée de ce premier atelier est née du constat du manque de moyens audiovisuels et d'opportunités qui contraste avec le désir d'expression.

Pour cette nouvelle édition, Trans-Maghreb propose une ouverture, une circulation et une collaboration entre les trois pays d'Afrique du Nord. Trans-Maghreb porte symboliquement le nom de l'autoroute qui dessert le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

C'est une plate-forme de formation, de réalisation et de production de vidéos.

Les organisateurs veulent permettre à de jeunes cinéastes, vidéastes (algériens, marocains et tunisiens) d'accéder à un savoir et à des techniques contemporaines grâce à la présence d'intervenants professionnels.

Trans-Maghreb est une plateforme permettant premièrement la transmission d'un savoir-faire technique à des jeunes



étudiants algériens dans le cadre d'un tournage professionnel. Puis cela permettra la création d'un réseau professionnel local, maghrébin et international

Sans oublier l'appropriation culturelle de l'outil audiovisuel dans un esprit de partage des savoirs.

Avec ce réseau les professionnels pourront démontrer l'accessibilité des moyens de communication audiovisuels aux jeunes réalisateurs et artistes.

L'impact de l'atelier s'est mesuré au-delà de la réalisation de ces films. Il a été en quelque sorte un déclencheur pour les jeunes cinéastes, une première étape les menant vers la professionnalisation. Par exemple, suite à *Babel*, Khaled Benaïssa a réalisé un spot publicitaire pour la TV algérienne. Il a ensuite créé sa propre société de production à Alger, a poursuivi

sa formation à la Femis d'été et réalisé d'autres courts métrages, dont *Sektou* qui a reçu, entre autres, le prix du Fespaco et celui du Festival Panorama des Cinémas du Maghreb 2010. Hassen Ferhani a lui aussi fait la Femis d'été et il est maintenant diplômé de l'Ecole de cinéma libre à Paris. *Les baies d'Alger*, a été diffusé aux festivals de Clermont-ferrand, Montpellier, Tanger, Montréal. Il vient de finir son nouveau film *Hôtel Afrique*. Amina Zoubir a participé depuis à plusieurs expositions dans la zone méditerranéenne ; son film *Khod et'roli wa choff* était en compétition au Festival Panorama des Cinémas du Maghreb 2010. Elle vient de publier *Relation de l'image et du son dans la vidéo contemporaine algérienne*.

K. H.

L'IRAK INAUGURE SA SEMAINE CULTURELLE À TLEMCCEN

L'art mésopotamien au rendez-vous



Tlemcen abrite la Semaine culturelle irakienne dont le coup d'envoi a été donné au nouveau palais de la culture d'Imama, en présence de l'ambassadeur d'Irak en Algérie Oudei Elkheirallah, des responsables du ministère de la Culture et des autorités de la wilaya. La cérémonie d'ouver-

ture de cette première semaine culturelle étrangère inscrite dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" a d'abord donné lieu samedi soir à l'inauguration de deux expositions de livres et d'arts plastiques. Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur

d'Irak a mis l'accent sur l'histoire commune des deux pays, avant de souligner que l'Irak "arrive toujours à se développer après chaque crise", tout en rappelant que son pays a connu depuis la nuit des temps plusieurs civilisations qui ont marqué l'humanité. De son côté, le président de la délégation irakienne, le docteur Hamed Erraoui, a transmis tous les sentiments d'amour et de fraternité du peuple irakien au peuple algérien. Il a indiqué que "le plateau artistique et culturel qui va être présenté au public à cette occasion ne représente qu'une petite partie d'une civilisation plusieurs fois millénaire et qu'une semaine est insuffisante pour présenter toute la richesse matérielle et immatérielle du patrimoine irakien". La Maison de la mode (Dar el

aziya) présente à cette occasion divers habits traditionnels féminins qui mettent en exergue tout le raffinement et la finesse de la couture irakienne qui a subjugué le public présent de par leurs couleurs et formes. Le spectacle a ensuite donné lieu à la présentation d'un film documentaire intitulé *les hautes portes* par le biais duquel son réalisateur El Yacine Al bakri a retracé l'histoire de la culture musulmane irakienne. Le folklore irakien représenté par la troupe El khabab de Basra a clos les festivités de cette journée d'ouverture en présentant diverses facettes de ce patrimoine séculaire jalousement sauvegardé. Le programme de cette semaine culturelle comporte également des soirées poétiques, des pièces théâtrales et des conférences.

APS

PARUTION EN ESPAGNE D'UN HEBDOMADAIRE ARABOPHONE

L'Andalus Press



Andalus Press est le nom d'un nouvel hebdomadaire arabophone qui vient de paraître en Espagne et qui est destiné, principalement, à la communauté arabe établie dans ce pays ibérique. Le premier numéro de l'édition papier de cet hebdomadaire a été publié, vendredi, selon un communiqué d'Andalus Média, l'agence éditrice de ce magazine gratuit. Ce nouvel hebdomadaire ambitionne de contribuer à combler le vide dont souffre la communauté arabe en Espagne en termes de supports médiatiques arabophones édités sur papier, souligne la même source, ajoutant que 50.000 exemplaires du premier numéro ont été distribués dans plusieurs centres fréquentés par cette communauté sur le territoire espagnol. Andalus Press prévoit aussi de contribuer à l'amélioration de l'intégration de la communauté arabe résidant en Espagne. La publication s'intéresse à des questions politiques, économiques ou culturelles concernant la communauté arabe résidant en Espagne originaire d'un pays hors Union européenne.

BISKRA/11^{ES} JOURNÉES THÉÂTRALES

Participation de plusieurs troupes

Plusieurs troupes théâtrales participent au 11^{es} journées théâtrales de la ville de Biskra qui se tiennent sous le slogan "Théâtre et dynamisme culturel" et dureront une semaine. Ouvertes jeudi au cinéma Zaâtcha de la ville de Biskra, par une cérémonie en l'honneur des troupes participantes, ces 11 journées théâtrales organisées conjointement par l'assemblée populaire communale et le comité des fêtes de la capitale des Zibans, permettront au public de suivre des représentations de qualité selon le vice-président de l'APC chargé des affaires sociales et culturelles, Larbi Sehia. Le dramaturge Ahmed Khider a souligné, de son côté, que l'organisation de cette manifestation contribuera à l'animation et à la dynamisation de la vie culturelle dans la capitale des Zibans ajoutant qu'une conférence-débat sur "Le théâtre et la dynamique culturelle" sera animée en marge de ces journées par des universitaires et des dramaturges. Dix pièces théâtrales sont programmées durant ces journées. Il s'agit de Ennahs oua El kobtane du Théâtre régional (TR) de Batna, Louabat El azouadj du TR Oran, Zawadj Académique de la Coopérative Anis de Sétif, Chahi Bahi d'El masrah El jawal de Biskra, Business is business du TR de Tizi-ouzou, El mouchaâwidh (Concerto Boudouaou, Boumerdès), Fous'ha (Association des arts et lettres de Constantine), Zawbaâ fi finjane (TR Annaba), Houb fi khoudaâ (Coopérative Othmania d'Oran) et Ghabet Essalam de la Coopérative Oouchak Errakeh de Biskras.

APS

MISE À JOUR DE LIGUE I

MCO et MCA
dos-à-dos

Le MC Oran et le MC Alger se sont neutralisés 1 à 1 (mi-temps : 0-1) en match retard de la 18^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football, disputé samedi au stade Ahmed-Zabana. Le MCA a ouvert le score à la 19^e minute par Laâraf, avant que le MCO ne remette les pendules à l'heure par Hicham Chérif à la 75^e minute.

Dans l'autre match, l'ES Sétif a battu l'USM Alger sur le score de (2-0) (mi-temps : 1-0) en match retard de la 18^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football, disputé samedi à Sétif. Les deux buts de l'ESS ont été inscrits par Nabil Hemani (34', 65').

40 millions de dinars
pour le
CA Bordj Bou-Argeridj

Une aide de plus de 40 millions de dinars vient d'être octroyée au CA Bordj Bou-Argeridj (Ligue 1 professionnelle de football), faisant revenir le conseil d'administration du club sur la décision de démissionner, apprend-on, samedi, du président du conseil. Selon Djamel Messaoudene, cette aide, décidée par les autorités locales, provient des Fonds de la wilaya et de la commune de Bordj Bou-Argeridj. Le président du conseil d'administration a fait part à l'APS de son "soulagement" de pouvoir régulariser, grâce à ce soutien financier, les salaires des joueurs "avant la reprise de la compétition, soit avant le match contre l'AS Khroub". Aussitôt après l'annonce du règlement imminent de leurs salaires, "les joueurs ont tous repris les entraînements" a indiqué pour sa part le coach, Saïd Belkacem, rappelant que le maintien "reste l'objectif du CA Bordj Bou-Argeridj, cette saison".

Nouvelle blessure
pour l'Algérien
Mourad Meghni

Le milieu de terrain algérien de la Lazio Rome (Serie A), Mourad Meghni, s'est blessé une nouvelle fois samedi, lors du match du championnat des espoirs du club romain contre la Reggina (3-2), disputé au centre sportif Formello de la Lazio. L'international algérien, 27 ans, a dû quitter le terrain dès la 18^e minute en raison d'une blessure aux adducteurs alors que le score était de zéro partout. L'entraîneur des seniors, Edoardo Reja, qui avait eu une longue conversation avec Meghni à la fin de l'entraînement de vendredi, avait décidé de le faire jouer avec les espoirs pour donner plus de temps de jeu à l'Algérien qui revient d'une blessure l'ayant éloigné des terrains pendant plus d'un an. Cette nouvelle blessure complique davantage la situation de l'international algérien qui ne devrait plus jouer de la saison alors que le championnat italien touche à sa fin. Meghni a tenu à démentir les informations selon lesquelles il aurait annoncé son départ du club romain la saison prochaine, selon des propos rapportés samedi par la presse italienne spécialisée.

FOOTBALL- CHAMPIONNAT L2 (23^E JOURNÉE)

Le CSC consolide son leadership

Le CS Constantine, victorieux à Mostaganem face à l'ESM (1-0), a consolidé samedi son fauteuil de leader à l'issue de la 23^e journée du championnat de Ligue 2 de football, mais reste talonné de près par le NA Hussein Dey, vainqueur également de la JSM Skikda (4-1).

Tenus en échec mardi lors du derby face au MOC, les Sanafirs ont bien réagi en allant remporter une victoire, ô combien précieuse dans la course à l'accession sur un terrain où il est difficile de s'imposer. Un penalty de Derrahi à la 32^e minute de jeu a permis aux Constantinois de conserver deux points d'avance sur le NAHD, au moment où le CAB, désormais ex-dauphin, se faisait accrocher à domicile par une coriace formation de l'O Médéa (0-0).

Le NAHD réalise une bonne opération en battant nettement la JSM Skikda (4-1), dont trois buts de son attaquant Hafid. Le CAB, qui avait mis fin mardi à la domination de son rival de toujours le MSP Batna en remportant le derby des Aurès, n'a pas su confirmer ce résultat face à une équipe médéenne qui est venue jouer crânement ses chances.

L'ESM, 4^e, a vu l'USM Bel-Abbès, auteur d'un nul heureux à Merouana face à l'ABM (3-3), revenir à sa hauteur. Les locaux, qui luttent pour le maintien avec leur peu reluisante 15^e place, regretteront longtemps le penalty raté dans le temps



additionnel de la rencontre.

Le MSPB a essuyé, de son côté, sa seconde défaite en l'espace de quatre jours, en se faisant battre par le SA Mohammadia (1-2) qui, lui, a grimpé à la 11^e place, à une unité de son adversaire du jour. L'ASM Oran (6^e) a raté une belle occasion de se rapprocher du peloton de tête après son décevant nul vierge "at-home" (0-0) contre le RC Kouba (8^e), vendredi en ouverture de cette 23^e journée. En bas de tableau, le MO Constantine a renoué avec la victoire, après plus de trois mois de disette, en disposant de la lanterne rouge, le CR Témouchent, sur le score de (2-0). De son côté, le Paradou AC est revenu avec un précieux nul de son périlleux déplacement à Biskra face à l'USB (0-0) qui lui

permet de distancer de trois points le premier reléguable, l'ABM.

Classement	Pts	J
1. CS Constantine	43	23
2. CA Batna	39	23
3. NA Hussein Dey	38	22
4. ES Mostaganem	34	23
- . USM Bel-Abbès	34	23
6. ASM Oran	33	23
7. O. Médéa	32	22
8. RC Kouba	31	23
9. MSP Batna	29	23
- . US Biskra	29	23
11. SA Mohammadia	28	23
12. Paradou AC	26	23
- . MO Constantine	26	23
13. JSM Skikda	24	22
15. AB Merouana	23	22
16. CR Témouchent	18	23

ERIC GERETS :

« Je ne peux imaginer perdre ce match »



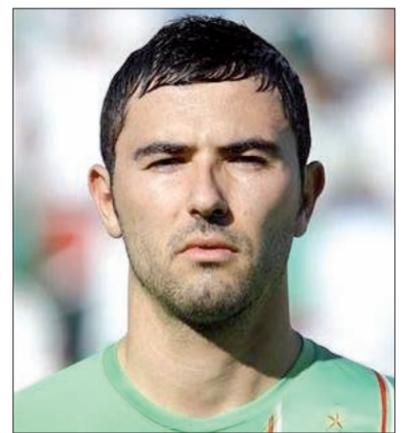
Le sélectionneur de l'équipe nationale de football du Maroc, le Belge Eric Gerets a déclaré qu'il ne pouvait pas imaginer perdre le prochain match face à l'Algérie pour le compte de la 4^e journée de qualification à la CAN-2012, vu les potentialités de l'équipe marocaine. "Je ne peux même pas imaginer perdre ce match. Outre le fait que je suis quelqu'un d'optimiste, objectivement, vu notre potentiel, je ne vois pas comment on pourrait perdre ce match", a déclaré Gerets dans une interview au dernier numéro du magazine hebdomadaire marocain *TelQuel*. Le technicien belge a estimé que toute sa vie, il avait "pratiqué le sport pour gagner" avant

d'affirmer "malgré le doute, on va se qualifier à cette coupe d'Afrique et, éventuellement la remporter. Nous en avons les moyens". Parlant de la domiciliation du match retour, l'ancien entraîneur de Marseille a indiqué qu'en ce qui le concernait "la décision est prise: ce match est trop spécial pour être joué ailleurs qu'à Casablanca". A la Fédération qui préfère que "la rencontre soit programmée dans un des nouveaux stades marocains", Eric Gerets a répondu que cela allait se faire "pour les prochains matchs". "J'ai été séduit par l'ambiance du stade de Casablanca, c'est un match important et

nous avons besoin de notre douzième homme pour nous stimuler et sortir un grand match", a-t-il encore dit. La rencontre Maroc-Algérie est prévue le 4 juin prochain et comptera pour la 4^e journée de qualification pour la coupe d'Afrique des nations, organisée conjointement au Gabon et en Guinée Equatoriale. Au match aller, joué le 27 mars à Annaba, l'Algérie avait battu le Maroc un but à zéro. A l'issue de la troisième journée des qualifications, les quatre équipes qui composent le groupe D à savoir l'Algérie, le Maroc, Centrafrique et la Tanzanie comptent 4 points chacune.

Antar Yahia décline une offre
du Ahly Djeddah

Le défenseur international algérien du VfL Bochum (Bundesliga 2 allemande de football), Antar Yahia, a décliné une offre du club saoudien du Ahly Djeddah en vue de la saison prochaine, rapporte samedi le site Kooora. En dépit de l'offre alléchante des Saoudiens, le capitaine des Verts préfère continuer son aventure avec Bochum, d'autant qu'il est encore sous contrat avec ce club jusqu'en 2014, précise la même source. Relégué en Bundesliga 2 la saison dernière, le VfL Bochum est bien parti pour retrouver l'élite. L'équipe d'Antar Yahia pointe à la 3^e place au classement avec 59 pts. Les deux premiers accéderont en division I, alors que le troisième disputera un match barrage.



Mariage princier : nom d'une «Pip»

Silhouette longiligne, même teint mat que sa célèbre sœur, la jolie Philippa est devenue en quelques minutes la nouvelle coqueluche de l'Angleterre. Exit Kate aux yeux des hommes. Son incendiaire frangine a failli lui voler la vedette. Robe très près du corps, sage décolleté sur peau bronzée, Pippa est une bombe dans sa robe fourreau blanche. Une robe dessinée par la même créatrice que pour la robe de Kate, Sarah Burton. On imagine d'ailleurs que beaucoup d'hommes se sont rendus compte du potentiel glamour de la demoiselle à ce moment-là, quand elle est sortie de la Rolls Royce entourée de demoiselles et garçons d'honneur. Les femmes et les hommes saluent sa grâce et son charme. Officiellement célibataire, Pippa est décrite comme « sexy, exubérante et enjouée » par ses amis. Les rumeurs la disent fêtarde et très proche du prince Harry. Et pour couronner le tout, la jolie brunette est diplômée de littérature anglaise de l'université d'Edimbourg. On est prêt à parier que « Pip », comme la surnomme ses proches, ne restera pas longtemps dans l'ombre de sa désormais célèbre frangine aux yeux des Anglais.



ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1869 Ouverture des Folies Bergères à Paris



Le 2 mai 1869 est inaugurée rue Richer, une salle de spectacles d'un genre nouveau : un music-hall, le premier à Paris, baptisé les Folies Bergères. Quelques années plus tard et sous l'impulsion de Léon Sari, les Folies Bergères gagneront leurs premières lettres de noblesse avec au programme, chaque soir à 20h, des opérettes, des pantomimes, des concerts de chants et des ballets.

1936 Haïle Sélassié chassé d'Éthiopie

Les troupes de l'Italie fasciste pénètrent dans la capitale Addis-Abeba et le Négus Haïle Sélassié se réfugie dans la zone française du golfe d'Aden, à Djibouti. Un an plus tôt, le dictateur Benito Mussolini, pour venger une humiliante défaite des armées italiennes face aux Éthiopiens à Adoua en 1896, a lancé la conquête de l'Éthiopie. Le 9 mai, le roi Victor-Emmanuel III sera proclamé empereur d'Éthiopie. Haïle Sélassié reprendra sa place en 1941, puis sera renversé par un coup d'état en 1970.

1953 Couronnement du roi Hussein de Jordanie



Le Roi Hussein de Jordanie, devenu roi en 1952 à l'âge de 17 ans, ce qui en raison de son âge et de sa taille le fit parfois appeler "Le petit Roi Hussein" est né le 14 novembre 1935 à Amman, c'est le troisième souverain hachémite à avoir régné sur la Jordanie. Elevé à Amman, il est ensuite

envoyé à Alexandrie, puis en Angleterre au collège d'Harrow et à l'école militaire de Sandhurst. Il monte sur le trône le 11 août 1952, après l'abdication de son père, le Roi Talal. Il n'est âgé que de seize ans à l'abdication de son père, et dans l'attente de sa majorité un Conseil de régence est institué.

1969 Premier voyage du Queen Elisabeth 2

La quille a été posée le 5 juillet 1965 et il fut lancé le 20 septembre 1967, où il a été baptisé par la reine Élisabeth II. Il effectua son voyage inaugural le 2 mai 1969. Le Queen Elisabeth 2 est un paquebot transatlantique britannique. Il a été utilisé principalement pour assurer la liaison transatlantique maritime régulière entre Southampton (Angleterre) et New York (États-Unis), via Cherbourg (France), pour une traversée de cinq jours ; il est maintenant utilisé également comme navire de croisière pendant les mois d'hiver.



En 1982, il participa à la guerre des Malouines, où il transporta 3.000 soldats ; il fut converti spécialement pour cela, en incluant une piste d'atterrissage pour hélicoptères et fut repeint en gris. Après la guerre, il reprit son service normal.

2002 Au tour d' Erik Lindbergh

Soixante-quinze ans après Charles Lindbergh, son petit-fils Erik Lindbergh refait sur un petit avion monomoteur le vol historique de l'aviateur américain, qui avait accompli les 20 et 21 mai 1927 le premier vol transatlantique sans escale entre New York et Le Bourget.



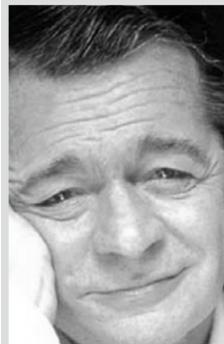
LE CARNET DU MIDI

1857 UN GRAND ROMANTIQUE

Alfred de Musset, est un poète et un dramaturge français de la période romantique. Lycéen brillant, Alfred de Musset abandonne vite ses études supérieures pour se consacrer à la littérature à partir de 1828-1829. Son premier recueil poétique révèle son talent brillant. Il commence alors à mener une vie de dandy débauché. Il écrit son chef-d'œuvre, un drame romantique, Lorenzaccio en 1834 après sa liaison houleuse avec George Sand. Dépressif et alcoolique, au-delà de 30 ans, il écrit de moins en moins : on peut cependant relever les poèmes Tristesse, Une soirée perdue, Souvenir et diverses nouvelles Il reçoit la Légion d'honneur en 1845 et est élu à l'Académie française en 1852. Sa santé se dégrade gravement avec son alcoolisme et redécouvert au XXème siècle, Alfred de Musset est désormais considéré comme un des grands écrivains romantiques français, dont le théâtre et la poésie lyrique montrent une sensibilité extrême, une interrogation sur la pureté et la débauche, une exaltation de l'amour et une expression sincère de la douleur. Sincérité qui renvoie à sa vie tumultueuse qu'illustre emblématiquement sa relation avec George Sand. Il meurt ce jour à 46 ans.



1922 L'INTERPRÈTE DES TEXTES DE BORIS VIAN



Serge Reggiani voit le jour en Italie. C'était un comédien, écrivain, peintre et chanteur français d'origine italienne. Issu d'une famille modeste et antifasciste, Serge Reggiani arrive en France à l'âge de huit ans avec sa famille et s'inscrit au conservatoire des arts cinématographiques à Paris. Après la Seconde Guerre mondiale, il apparaît très souvent au théâtre ou au cinéma qui lui permet de rencontrer celle qui restera toujours son amie, Simone Signoret. Il est un comédien reconnu. La chanson n'est pas encore entrée dans sa vie. Il est naturalisé français en 1948. Il

s'orientera vers la chanson à partir de 1963, grâce à Jacques Canetti, rencontré chez ses amis Signoret et Montand. Reggiani est aussi très apprécié par la jeunesse «soixante-huitarde» pour son engagement à gauche. Serge Reggiani, soutenu par ses amis, trouve dans le travail la force de lutter contre la dépression et l'alcoolisme. Au cours de la décennie 90, il reprend goût à la vie et se produit sur de nombreuses scènes : le Palais des Congrès, les Francfolies, l'Olympia. Il sort un album par an puis un tout les deux ans. Il exerce ses dons comme peintre et expose ses œuvres. En 2004, il meurt d'une crise cardiaque à l'âge de 82 ans.

1975 L'AMOUR DU FOOT

David Beckham, voit le jour dans la banlieue est de Londres. C'est un footballeur anglais. Sa carrière débuta lorsqu'il signe à Manchester United et effectue sa première apparition dans l'équipe première en 1992 à l'âge de 17 ans. Il jouera un rôle clé dans la domination du club sur le championnat d'Angleterre durant les années 90 et début de la décennie 2000 en permettant au club de réaliser le triplé en 1999 en remportant le championnat, la Coupe et la Ligue des Champions. C'est le deuxième joueur le plus sélectionné de l'histoire de l'équipe d'Angleterre (115 sélections) Beckham est connu pour avoir collectionné les cartons jaunes et rouges au cours de sa carrière, menant à plus ou moins de controverses. Il fut le premier joueur anglais à recevoir deux cartons rouges. Le carton rouge de Beckham le plus célèbre lui fut donné pendant la Coupe du monde 1998 après avoir provoqué l'Argentin Diego Simeone, Beckham tenta un croche-pieds contre le défenseur argentin. Au total il a reçu 130 cartons jaunes et 8 rouges. David Beckham épouse Victoria Beckham. David Beckham a 3 fils, Brooklyn Joseph né le 4 mars 1999 à Londres, Romeo James né le 1er septembre 2002 à Londres, Cruz David né le 20 février 2005 à Madrid. Son fils Brooklyn âgé de 11 ans est aussi fan de football et envisage même de devenir footballeur, il a déclaré «Plus tard, je serais footballeur, je veux être exactement comme mon père...» En février dernier, le couple a annoncé qu'ils attendent un quatrième enfant, la première fille.



SEL

Comment en réduire la consommation...

Saveur fondamentale, le sel est un formidable exhausteur de goût. Toutefois, lorsque nous le consommons en excès, il agit comme une bombe à retardement. Hypertension artérielle, infarctus du myocarde, ou accident vasculaire cérébral (AVC)... les risques associés à une trop forte consommation de sel sont bien réels. Conseil : réduisez les doses ! Voici quelques bons tuyaux pour y parvenir...

«Nos besoins physiologiques quotidiens en sel sont de 2 gr environ. Ce qui représente moins de la moitié d'une cuillère à café», explique-t-on. «L'OMS fixe à 6 gr la consommation maximale par jour. Mais la majorité des gens est plus proche des 10 gr ! Or l'excès de sodium est un facteur de risque cardiovasculaire reconnu, mais aussi d'ostéoporose et de certains cancers digestifs.»

Conseils pour limiter l'apport en sel quotidien

La quantité excessive de sel ne se trouve pas dans celui que l'on ajoute. Dans 80% des cas, le sel que nous consommons vient des plats tout préparés que nous achetons. En plus, le sel est un condiment «sournois» car il excite l'appétit. Vous vous en êtes sûrement rendu compte d'ailleurs, en mangeant des chips ou des cacahuètes...

Goûtez vos plats. L'utilisation de la salière se fait bien souvent de façon mécanique, sans même que l'on ait d'abord testé la saveur du plat.



Vous avez une folle envie de spaghetti à la bolognaise ? Si vous utilisez une sauce industrielle, sachez qu'elle est déjà salée. Inutile donc de verser du gros sel dans l'eau de cuisson de la pasta ou sur la viande hachée.

Prenez le temps de lire les étiquettes. Il existe des pièges car souvent les teneurs de sel sont exprimées en Sodium aux 100 g. Pour connaître la valeur réelle en sel, il faut multiplier ce chiffre par 3 !

Enfin, n'oubliez pas que des produits comme les fromages contiennent naturellement du sel. Modérez donc votre consommation.

Sachez enfin qu'il existe des substituts au sel. Du sel sans sodium comme le K-sel où le sodium est remplacé par du potassium, mais aussi des épices et des herbes qui vous feront découvrir des saveurs nouvelles.

FACETTES DENTAIRES

Un joli sourire à tout prix !



Petites coquilles en porcelaine ou en composite posées sur le devant des dents, les facettes offrent une solution esthétique à ceux dont le sourire est abîmé. Les facettes dentaires représentent une technique en vogue, qui a aussi un coût !

Dents régulières et sourire ultrabright sont aujourd'hui considérés comme des critères esthétiques très importants. Mais rares sont ceux qui ont un sourire "naturellement" irréprochable ! C'est pourquoi la dentisterie esthétique -notamment la pose de facettes dentaires- a aujourd'hui énormément de succès. Développées aux Etats-Unis à la fin des années 80, les facettes sont de fines plaques de porcelaine (céramique) ou de composite (résine) que l'on colle sur le devant des dents. Elles sont utilisées pour couvrir des dents fêlées, décolorées, dévitalisées ou déformées et rendre ainsi le sourire plus harmonieux. A la différence de la couronne dentaire, la facette recouvre seulement la face visible de la dent et non toute la dent. Elle ne sera donc pas utilisée pour couvrir une dent très abîmée.

Facettes ou orthodontie ?

Les facettes dentaires sont aussi parfois utilisées pour masquer un espace trop important entre les dents de devant (diastème) ou corriger l'alignement des dents. Néanmoins, dans ce cas, il est utile d'envisager une solution orthodontique. L'orthodontie permet, en effet, non seulement d'améliorer la régularité des dents (par la pose de broches, gouttières, appareils...) mais aussi de prévenir certains problèmes de santé dentaires liés à la position des dents (caries, infections des gencives...). Rappelons que, contrairement à ce que l'on croit parfois, l'orthodontie s'adresse aussi aux adultes. Couplé à un blanchiment, elle peut être une solution médicale et esthétique intéressante. Les facettes, elles, ont seulement une utilité esthétique.

Facettes en porcelaine ou en composite

Il existe deux types de facettes : les facettes en porcelaine (résistantes, très esthétiques mais très coûteuses) et les facettes en composite (moins résistantes, moins esthétiques mais moins coûteuses), les prix variant d'un dentiste à un autre. Le choix de l'un ou l'autre type de facette déterminera aussi la procédure. Pour les facettes en porcelaine, le dentiste devra préalablement prendre une empreinte des dents. Les facettes seront ensuite fabriquées en laboratoire avant d'être collées par le dentiste grâce à du ciment dentaire. Les facettes en composite pourront, quant à elles, être posées, modelées et collées sur les dents en une seule séance.

Une durée de vie limitée

Dans tous les cas, avant la pose définitive des facettes, le dentiste devra tailler un peu les dents, en enlevant quelques millimètres d'émail (davantage pour les facettes en porcelaine que pour celles en composite), sous anesthésie locale. Cette étape est irréversible. Le choix des facettes doit donc être mûrement réfléchi... En effet, on sait que les facettes ont une durée de vie limitée à environ 10 ans. Une fois engagé dans ce traitement, il vous faudra donc les remplacer autant de fois que nécessaire. Pour le reste, les facettes donnent en général de très bons résultats. Les différentes teintes disponibles permettent d'obtenir un effet naturel. Les facettes en porcelaine résistent aussi très bien aux tâches alimentaires.

Rappelons, toutefois, que la facette ne protège pas des caries et autres problèmes dentaires. Une bonne hygiène buccale (brossage deux à trois fois par jour, fil dentaire, visite régulière chez le dentiste) reste donc essentielle.

Blanchiment des dents

Quels sont les risques ? Qui n'a jamais rêvé de se faire blanchir les dents ? Avec les nouveaux procédés, la tentation est grande.

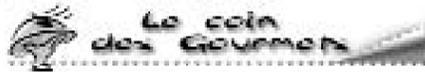
Que propose exactement le dentiste ? Quels sont les bénéfices ? Quels sont les risques ?

Le dentiste dispose de deux méthodes pour blanchir un sourire. L'une consiste à éclaircir les dents elles-mêmes, l'autre à les recouvrir de facettes.

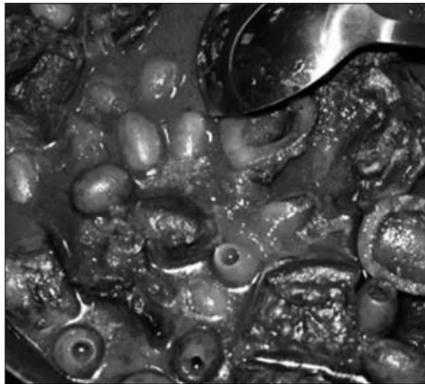
Blanchiment direct des dents

Chez les fumeurs ou les grands buveurs de thé ou de café, le chirurgien dentiste procède à un détartrage et à un polissage. L'arrêt du tabac est fortement conseillé. Lorsque les dents sont foncées naturellement, on recourt à des techniques d'éclaircissement qui consistent à appliquer un produit spécifique (peroxyde de carbamide, peroxyde d'hydrogène ou perborate de sodium pour les dents dévitalisées). L'application du produit se fait à l'aide d'une gouttière individuelle réalisée par un laboratoire de prothèses. Elle se réalise en une fois au cabinet du dentiste. Certains proposent d'appliquer le produit à l'aide d'un pinceau, de strip ou d'une gouttière comme chez le dentiste, sauf que celle-ci n'est pas personnalisée mais standard. La nature du produit est toujours la même, mais la concentration est plus faible qu'au cabinet dentaire. Alors, quel est l'avantage de se rendre chez le dentiste ? Pour limiter les effets secondaires du produit. Le produit appliqué correspond à de l'eau oxygénée fortement titrée, laquelle ne présente pas une parfaite innocuité pour l'organe dentaire.

L'usure de l'émail par brossages est plus importante après certaines méthodes d'éclaircissement. Les produits ne semblent pas totalement inertes vis-à-vis de la pulpe. Les matériaux composites des obturations dentaires devenant moins durs et plus rugueux, ils ne s'éclaircissent pas de la même façon que les dents. En cas de racine dénudée (dents déchaussées), une sensibilité au chaud et au froid peut apparaître. Il faut également savoir que la durée de l'éclaircissement est tributaire de la qualité du brossage dans les mois qui suivent. De même, la porosité induite par les produits de blanchiment se résorbe peu à peu et les dents se lissent à nouveau lorsqu'elles sont brossées régulièrement et de façon adéquate. On l'aura compris, seul le chirurgien dentiste peut évaluer au préalable l'état des dents et conseiller la meilleure méthode à utiliser.



Sauté de veau à la tomate et aux olives

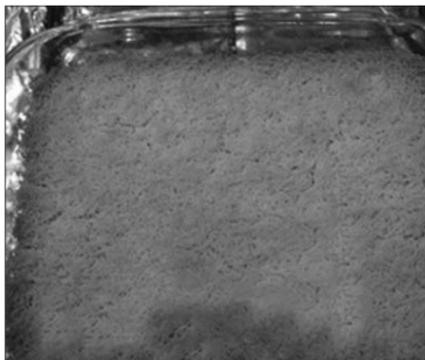


Ingrédients :
500 g de sauté de veau coupé en morceaux
5 tomates
2 c. à soupe d'huile
4 gousses d'ail
3 oignons
100 g d'olives vertes dénoyautées
Bouquet garni (thym, laurier, romarin)
Sel, poivre

Préparation :
Éplucher les oignons, les émincer finement. Éplucher les tomates, les couper en quartiers.

Faire chauffer l'huile dans une cocotte, faire revenir les morceaux de viande, ajouter les oignons émincés et l'ail haché, saler et poivrer, laisser cuire 15 min, ajouter les morceaux des tomates, le bouquet garni, les olives, mouiller avec l'eau et laisser mijoter sur feu très doux pendant 1h15 minutes. Servir les morceaux de viande dans un plat et napper de sauce.

Gâteau de semoule fourrée aux dattes



Ingrédients :
1 litre de lait
200 g de semoule moyen
50 g de sucre
2 œufs
Miel
Pâte de dattes
200 g de pâte de dattes
1 pincée de cannelle
100 g de beurre fondu

Préparation :
Mettre dans une casserole le lait, le sucre et porter à ébullition, ajouter la semoule en pluie et laisser cuire en remuant avec une cuillère en bois jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène ni trop molle, ni trop ferme. Hors du feu, incorporer les œufs 1 à 1 à la spatule en bois. Séparer la pâte en deux parts égales. Ajouter à la pâte de dattes le beurre fondu et la cannelle en poudre, bien mélanger et formez-en une boule. Abaisser la moitié de pâte de semoule dans un moule à manqué beurré, étaler par-dessus la pâte de dattes, recouvrir avec l'autre moitié de pâte de semoule. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 35 minutes, Une fois sorti du four enduire le gâteau de miel fondu.

RÉGIME MINCEUR

Perdre du poids après 50 ans

On en est toutes là : après 50 ans, nos kilos viennent se loger de préférence sur le ventre, les hanches, les cuisses, et l'on a tendance à perdre en fermeté en dépit de tous nos soins.

Une fatalité ? S'il est difficile d'arrêter l'horloge biologique, on peut tout de même aider notre corps à résister aux effets du temps. Un peu de gym et un bon régime sont les meilleurs atouts pour une silhouette tonique et rajeunie.

Avant d'y penser évitez les pièges...

- Le repas devant la télé. En regardant un film ou une émission de variété, on avale machinalement en pensant à autre chose. Et on grignote.

- Prenez le temps de vous mettre à table et de bien mastiquer. Vous digérez mieux et aurez une sensation de satiété.

- Les yaourts à 0% aux fruits ou aromatisés. Un seul autorisé, le nature. Et pour cause : ceux aux fruits sont concentrés en sucre, ils apportent 115 calories à l'unité. Les yaourts aromatisés eux, fournissent 85 calories à l'unité.

La balance après chaque douche :

Pesez-vous le premier jour pour



connaître votre poids exact. Puis, l'idéal, c'est une fois par semaine, le matin à jeun. Si vous montez tous les jours sur la balance, parfois à des heures différentes, vous serez vite découragée par cette fichue aiguille qui ne bouge pas d'un iota. Laissez d'abord votre corps s'habituer, dégonfler et ensuite seulement vous commencerez à perdre du poids.

Arrêt prématuré du régime

C'est génial, vous êtes euphorique. En 1 mois, vous avez perdu tous vos kilos en trop. Du coup, vous avez tendance à vous laisser aller. Car même si votre régime n'était pas très contraignant,

il comportait des interdits. Et rien n'est plus savoureux que le fruit défendu.

Attention, en un rien de temps, vous allez devoir recommencer. Tout cela ne vous empêche pas de déguster un bon filet mignon de loin en loin...

Le régime permanent...

Au risque de devenir obsédée ou pire, limite anorexique. Ce n'est jamais amusant d'inviter à dîner quelqu'un qui ne mange rien, picore dans son assiette, ne boit que de l'eau et refuse systématiquement le moindre fromage ou dessert. Dans ce cas, octroyez-vous une petite exception de temps à autre.

CONSEILS AUX PARENTS

Comment nettoyer le nez de bébé...



• Votre petit a le nez pris ?

Il est primordial de soulager bébé lorsqu'il est encombré, pour ne pas laisser les sécrétions nasales stagner.

Comment procéder ? Quels produits utiliser ? Que penser des mouche-bébé ?

• **Les cotons tiges**
L'Agence française de sécu-

rité sanitaire des produits de santé (AFSSaPS), conseille aux parents de procéder à « un lavage du nez plusieurs fois par jour. Notamment avant le repas et au coucher. » Pour cela, utilisez un coton-tige imbibé de sérum physiologique ou un mouche-bébé.

• Le principe...

Le mouchage se fait d'une seule main, laissant l'autre disponible pour tenir l'enfant. En introduisant un embout nasal dans la narine du nourrisson, vous effectuez une pression sur la poire afin d'aspirer toutes les sécrétions. D'autres versions permettent

d'effectuer la même opération à l'aide d'un embout buccal.

• D'autres conseils :

Il convient toutefois de suivre quelques conseils pour améliorer le confort d'un bébé enrhumé : Utilisez des mouchoirs jetables et lavez-vous les mains avant et après lui avoir nettoyé le nez. Il est également essentiel de le faire boire régulièrement et de veiller à maintenir une atmosphère fraîche dans sa chambre. Pas plus de 20°C, en aérant la pièce, une fois par jour.

A S T U C E S

Redonner son éclat à un cadre doré



Mélangez 2 blancs d'œuf montés en neige. Ajoutez une c. d'eau de javel à 2 blancs d'œufs montés en neige. Étalez ensuite la mixture sur le cadre à l'aide d'un pinceau. Laissez sécher 5 minutes, puis frottez avec une petite brosse.

Entretien des bottes en cuir :



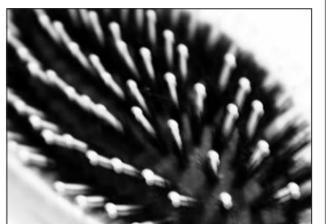
Dépoussiérez les bottes. Mélangez 2 c. à soupe de vinaigre blanc avec de l'eau. Frottez-les avec un chiffon imbibé du mélange eau- vinaigre blanc.

Contre l'oxydation de l'acier



Frottez les objets en acier avec du papier de verre pour métal. Faites mélange mi-pétrole mi-vaseline. Étalez-le à l'aide d'un chiffon doux.

Laver les brosses à cheveux



Faites tremper vos peignes et brosses dans de l'eau chaude et savonneuse. Patientez 10 minutes. Rincez-les en ajoutant à l'eau un verre à moutarde de vinaigre blanc.

Mots Fléchés N°524

prodigieux spirituellement	organe de fleur état du solitaire	petit trait peu causants	détaler coordination	diviniser appareil pour voir en relief	coqité-ment jus nos fermenté	cheminée
partage grand hôtel			rejetée ça vaut de l'or	habitudes grand panier		lanceuse d'Ariane
agit pour son parti			tunique de l'oeil vaisseau antique		jeune danseuse expérimenta	fait un petit bond
potence		note de clé serpents géants	voie sanguine auront de l'audace			support de balle
mot de bébé tête sortons du sol					forme de greffe goût de bonbon	
dispenseront de taxe	liés obstiné			couches sociales		mot de licencié marraine de conte
très élégant	appuyer doctrines du plaisir total		grimaces vestige	petit oiseau emploi		fromage alsacien
se glissent dernier salut			sonne expédition	transports réguliers	désire assassine	asticot
point d'eau disposent de		originaire	ornés de lauriers symbole de force			négation levant
jamais contredit trop entendue		secoué			soustraire erbium chimique	devant la patronne petit saule
dépouillé	eau-de-vie propulsé	sommets de toits faiseurs de rides		fait son choix ici		plus haut que le docteur grecque
bosses dur			chemin de halage		forte presse	il va lentement au Brésil
			rapporterais des raqots			

SUDOKU

N°524

SOLUTION SUDOKU

N° 523

SOLUTIONS MOTS FLECHS 523

			7			6		
	5	9		4	8			
8					5			
	7	5	6	8	2	3		
4					7			
3	8					9		
						7		3
		6	8	7		2		4
7			2		3			5

2	9	7	3	6	1	5	4	8
6	4	8	7	2	5	1	9	3
3	1	5	8	4	9	7	2	6
4	6	1	2	3	7	8	5	9
9	7	3	5	8	4	6	1	2
5	8	2	1	9	6	3	7	4
8	5	9	4	1	3	2	6	7
1	3	6	9	7	2	4	8	5
7	2	4	6	5	8	9	3	1

• C • E • F • A • E • G • D
RHONEALPES • LEI
• ADOUBER • TRACE
AMERTUMES • OPUS
• BUG • LA • ULTIME
PARURENT • AERER
• R • EAU • RAIRA • A
ADMISSIONS • ILS
• EOLIENNE • OSA •
GRELE • ECART • CD
• ALIZES • NATTEE
VILE • SPOT • OIES
• • ESOTERISME • A
ECU • SIR • RIANTS
• OST • MER • ENTAS
ACEREE • ANSE • PO
• A • ETRECIT • CAR
ARCS • AVIDEMENT
• DOSA • ANS • ASTI
PETARADE • NL • ER
• SAIE • ASEPTISA

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : el mouqawil
10h00 : tech head (05)
10h30 : rabi'e el bahria
11h00 : alwane bladi
12h00 : journal en français +météo
12h20 : sira (01)
13h50 : nour ayni (18)
14h35 : national géographique
16h00 : football "WAT/JSMB"
17h25 : ardh el gharab (14)
17h45 : abtal el djidja (27)
18h00 : journal en amazigh information
18h25 : el mouqawil (07)
19h00 : journal en français +météo
19h30 : vestiges et patrimoine
20h00 : journal en arabe information
20h45 : questions d'actu (discours du président)
22h00 : senteurs d'algérie
23h00 : festival culturel international
00h00 : journal en arabe information



06:05 Les petites crapules
06:10 Les petites crapules
06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Le monde est petit
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Madagascar
15:30 Starsky & Hutch
17:20 6 jours, 7 nuits
19:10 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre

20:40 Météo
20:45 Les toqués : Un nouveau départ
22:30 New York, unité spéciale : Le point commun ?
23:20 New York, unité spéciale : Un bébé disparaît
00:05 Londres, police judiciaire : Le coeur en flammes
01:00 Au Field de la nuit
02:10 Sept à huit
03:05 Patrimoine immatériel : chef-d'oeuvre de l'humanité :
03:55 Sur les routes d'Ushuaïa



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 La grande évasion
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 Paris sportifs
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
18:55 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires : La dernière femme en lice
21:15 D'art d'art : Saint-Moritz

21:20 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires : Choc culturel
22:00 Ma maison de A à Z
22:05 Mots croisés
00:05 Expression directe : PRG
00:10 Dans quelle éta-gère
00:15 Journal de la nuit
00:25 Météo
00:30 CD'aujourd'hui
00:35 Au clair de la lune
00:36 La 3e Nuit de l'Improvisation de Jean-François Zygel
01:45 Toute une histoire



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
10:15 C'est pas sorcier
10:48 Consomag
10:50 Midi en France
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:10 Angélique et le sultan
16:55 Culturebox
17:00 Slam
17:35 Des chiffres et des lettres
18:10 Questions pour un champion
18:50 19/20
18:52 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 35e Festival international
22:45 Les coulisses
23:40 Une histoire épique
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie

20:35 Roumanoff, telle quelle
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
23:00 Ce soir (ou jamais !)
00:25 Tout le sport
00:30 La case de l'oncle Doc
00:31 1968, journal d'une inconnue



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:25 Météo
07:30 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Melrose Place
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:15 Météo
13:20 Un mariage trop parfait
15:20 In Her Shoes
17:35 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Nos jours heureux
22:25 Je déteste les enfants des autres
00:15 Poltergay
01:55 Météo
02:00 M6 Music
03:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Rêves de jardins : Le parfum des fleurs du Tyrol
20:40 Sacré Graal
22:05 Monty Python, toute la vérité ou presque : Et maintenant les petits détails sordides
23:00 Monty Python
00:00 Murray Perahia : Pianiste hors du temps



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:30 Maigret
17:15 The Big Bêtisier
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Quartier général : Au coeur du Carnaval de Dunkerque
22:30 Quartier général : Au coeur de la fête foraine de Dunkerque
00:15 Morandini !
01:30 24h buzz



08:45 Avalon High
10:20 South Park : L'été, ça craint
10:45 South Park
11:10 South Park : La varicelle
11:35 South Park
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:15 Les Cordier, juge et flic : Comité d'accueil
17:00 12 Infol
17:20 The Big Bang Theory : Les fleurs de Penny
17:50 The Big Bang Theory : Bras cassé et voie lacté
18:15 The Big Bang Theory : Excursion à Vegas
18:40 Stargate SG-1 : Seth
19:30 Stargate SG-1 : Diplomatie
20:35 Fast and Furious
22:30 2 Fast 2 Furious
00:20 Jeu macabre

LA SELECTION DU JOUR



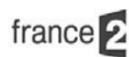
19h45

New York, unité spéciale



Réalisateur: Peter Leto. Avec: Christopher Meloni (DéTECTIVE Elliot Stabler), Mariska Hargitay (DéTECTIVE Olivia Benson), Richard Belzer (DéTECTIVE John Munch), Ice-T (DéTECTIVE Odafin «Fin» Tutuola), Dann Florek (Le capitaine Donald Cragen).

Dana Lewis, agent du FBI, est violée par un inconnu et elle demande au détective Benson de l'aider à retrouver son agresseur. Mais avant que les policiers ne puissent l'aider, Lewis revient sur sa décision et reprend sa mission d'infiltration. En effet, elle a peur qu'on lui retire l'affaire sur laquelle elle travaille... Quelque temps plus tard, Dana Lewis laisse finalement Benson et Stabler s'impliquer dans son enquête, qui concerne un mouvement de protestation contre la construction d'une mosquée à 'Ground Zero'



23h36

La 3e Nuit de l'Improvisation de Jean-François Zygel



Le vendredi 5 mars 2010, Jean-François Zygel invitait une trentaine d'artistes à participer à La 3e Nuit de l'Improvisation au Théâtre du Chatelet. De 20 h 00 à 1 h du matin, la musique emplissait toutes les salles du Théâtre du Chatelet (grande salle, grand foyer, foyer Nijinsky) pour un grand spectacle d'improvisation sous toutes ses formes : duels de pianistes, improvisations solo et collectives, instruments rares et fantaisies diverses, slam, projection de films muets et de lanterne magique, musique électronique, danseurs et jongleurs...



19h45

Nos jours heureux



Réalisateur: Eric Toledano, Olivier Nakache. Avec: Jean-Paul Rouve (Vincent), Marilou Berry (Nadine), Omar Sy (Joseph), Lannick Gauvry (Daniel), Julie Fournier (Lisa).
Vincent Rousseau va diriger pour la première fois de sa vie une colonie de vacances. Dès le départ en train, les enfants sont ingérables : l'une a perdu sa valise, l'autre assomme tout le monde de questions... A leur arrivée au château, animateurs et enfants s'installent. Commence alors le quotidien houleux de cette colonie. Entre les animateurs complètement déjantés, les gamins intenable et les visites surprises de «Jeunesse et Sport», ces trois semaines vont être plus mouvementées que prévues



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210000713000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 3h53	Fadjr : 4h11	Fadjr : 4h36
Dohr : 12h25	Dohr : 12h47	Dohr : 13h00
Asr : 16h16	Asr : 16h35	Asr : 16h47
Maghreb : 19h14	Maghreb : 19h36	Maghreb : 19h50
Icha : 20h50	Icha : 21h09	Icha : 21h20

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE) JSK1-USMH 0

Et de cinq pour les Canaris !

Fiche technique

Stade du 5 juillet (Alger), finale Coupe d'Algérie (finale), USM El Harrach - JS Kabylie (0-1), mi-temps (0-1), affluence record, bonne pelouse.
Arbitrage : de Abid Charef, assisté de Etchiali Abdelhak et Bitam Mohamed Mounir
 Arbitre assistant de réserve: M. Boulfelfel
 4eme arbitre : Bouster Sofiane
 Commissaire au match: Belaïd Lacarne
Buts : JS Kabylie : Fares Hamiti (12)
Avertissements :
 USM El Harrach : Djegbala (23)
 JS Kabylie: Nessakh (21), Khelili (28), Younes

(45), Yahia Chérif (71), Lemhan (78)
Composition des deux équipes:
USM El Harrach : Doukha - Griche (Benabderrahmane 46)- Legraa (Touahri 46)- Demou - Djeghbala - Gharbi - Boualem- Hendou - Boumechra - Yachir (Chache 67)- Ledraa.
Entr: Boualem Charef
JS Kabylie : Asselah - Remache - Nessakh (Oussalah 64)- Khelil - Rial - Larfi - Saidi - Tedjar (Lemhane 78)- Younés - Yahia Chérif (Douicher 85)- Hamiti.
Entr: Rachid Belhout

Dix sept ans après, la JS Kabylie a réussi, hier, à remporter son cinquième trophée en battant l'USM Harrach sur le score d'un but à zéro. Les Kabyles, qui ont perdu tout espoir en championnat, n'ont pas raté cette occasion devant une équipe harrachie qui possède d'indéniables qualités mais qui, visiblement, a péché par manque d'expérience.

PAR MOURAD SALEHI

Dès le coup d'envoi, ce sont les Canaris qui montrent la couleur. La première occasion est venue à la troisième minute de jeu sur une balle arrêtée dans la surface de réparation. Younés Sofiane centre sur Hamiti qui perd la balle. Le pressing de la JS Kabylie s'accroît, notamment après cette première dangereuse action. Contrairement aux Harrachis qui ont entamé cette rencontre avec un excès de prudence, les Kabyles débutent la première période de manière tonitruante en inscrivant le premier but à la 11e minute de jeu après une grossière erreur du portier Doukha qui a complètement raté sa sortie devant Fares Hamiti qui récupère le cuir dans la surface de réparation et le loge sans

aucune difficulté dans les filets. Durant les vingt premières minutes, les protégés de Boualem Charef étaient absents notamment au milieu de terrain. Le dispositif tactique adopté par l'entraîneur Rachid Belhout est basé, comme d'habitude, sur l'offensive. Après cette première réalisation, les Harrachis ont tenté de remettre les pendules à l'heure, notamment par Boualem et Boumechra, mais sans réussite devant l'arrière garde de la JS Kabylie qui veillait au grain. L'USM Harrach a repris les choses en main lors du dernier quart d'heure de la première mi-temps, surtout avec ce tir puissant de Boumechra de plus de 25 mètres, mais Asselah était bien en place pour capter le ballon. L'homme en noir siffle la fin de cette première période sur le score d'un but à zéro en faveur de



la JSK. Après la pause, l'USM Harrach sort de sa coquille et met toutes ses forces dans la bataille. Les coéquipiers de Hendou se procurèrent plusieurs occasions de revenir au score qu'ils ne purent exploiter par excès de précipitation. En raison de l'inefficacité du compartiment offensif et afin de donner un nouveau souffle à la charnière offensive, l'entraîneur harrachi, Boualem Charef opère à trois changements, mais qui n'ont pas eu l'effet escompté. Le rythme du match a baissé pendant le dernier quart d'heure et aucune action dangereuse n'a été enregistrée. Du côté de la JSK, les choses étaient claires, il fallait gérer cet acquis tandis que l'USM Harrach a tenté quelques contres rapides mais sans efficacité. Le manque d'expérience dans ce genre de rendez-vous d'envergure leur a été fatal. Néanmoins, ils ont mené de bonnes actions qui ont soulevé l'admiration des puristes lors des dernières minutes, mais c'était trop tard, il était dit que la JSK s'adjugera son cinquième trophée et ce n'est que justice.

M. S.

TIZI-OUZOU Liesse populaire

PAR LOUNES BOUGACI

La ville de Tizi-Ouzou a vécu hier, en fin de journée, une de ses plus belles soirées de ces dernières années. A 18 h 30, à peine l'arbitre a-t-il sifflé la fin du match, que la ville des Genêts a été prise d'assaut par des milliers de supporters venus exprimer leur joie. Le centre de la ville et la Nouvelle ville ont été envahis par des milliers de voitures en l'espace de quelques minutes. Des emblèmes nationaux et des posters représentant l'équipe de la JSK étaient brandis à partir des vitres des véhicules. La joie, c'est aussi celle des petits enfants qui étaient vêtus de jaune et vert et qui prenaient part comme il se devait à la fête. Une manifestation qui s'annonçait grandiose puisqu'elle allait durer toute la nuit. Les rangs des manifestants, constitués de toutes tranches d'âge, allaient grossir au fur et mesure puisqu'arrivaient encore les villageois des quatre coins de la wilaya. C'est en effet à Tizi Ouzou ville qu'il fallait faire la fête. C'est toute une symbolique que revêt cette ville qui mérite vraiment ces moments de joie impérissables.

L.B

Le chef de l'Etat octroie des récompenses aux finalistes

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a octroyé des récompenses pécuniaires aux deux finalistes de la coupe d'Algérie 2011 de football, l'USM El-Harrach et la JS Kabylie, dimanche au salon d'honneur du stade du 5-Juillet 1962 (Alger).

Des chèques d'un montant de 30 millions DA ont été remis à chacun des présidents de l'USMH, Mohamed Laïb et de la JSK, Mohamed Chérif Hannachi.

M. Bouteflika a également remis un chèque de 10 millions de DA au général Meguedad Benziane, responsable du département des sports

militaires au ministère de la Défense nationale, à l'occasion de la finale de la coupe d'Algérie militaire entre la 1re région militaire et le Commandement des forces de défense aérienne du territoire (CSDAT), remportée hier par la première équipe (1-0).

Le général Benziane ainsi que MM. Hannachi et Laïb et le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, ont remis, de leur côté, des cadeaux symboliques au président de la République, en présence du défenseur international algérien, Madjid Bougherra.

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE

La 1^{re} région militaire remporte le trophée face au CSDAT

La 1re région militaire a remporté la coupe d'Algérie militaire de football 2011, après sa victoire face à l'équipe du Commandement des forces de défense aérienne du territoire (CSDAT) 1 à 0 (mi-temps: 0-0), en finale disputée hier au stade du 5-Juillet 1962 (Alger), en présence du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. L'unique but de la rencontre a été l'œuvre de Mohamed Réda El-Far à la 54e minute de jeu. L'équipe de la 1re région militaire se rachète ainsi de sa défaite l'année dernière en finale face au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben-Aknoun (CRPESM) 3 à 1. A l'issue du match, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a remis le trophée de la coupe d'Algérie militaire 2011 au vainqueur. Le président de la République avait auparavant remis également des médailles aux arbitres de cette rencontre, aux joueurs et à l'encadrement des deux équipes. Après ce succès face au CSDAT, la 1re région militaire s'adjuge son 6e trophée depuis la création de cette compétition.

R. S.

INSUFFISANCES DANS LA CONCERTATION ET LA COMMUNICATION

Bouteflika appelle à rattraper les retards

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a mis l'accent hier sur la nécessité de procéder à la correction des insuffisances apparues dans la communication, la concertation préalable et l'anticipation au niveau des pouvoirs publics, une mission dont la mise en œuvre "doit être impérativement accélérée et approfondie".

«La série de revendications qui s'est développée —au-delà de la question du bien-fondé qui renvoie dans chaque cas aux principes d'équité ainsi qu'aux contraintes d'une gestion responsable, soucieuse autant d'efficacité immédiate que des exigences de l'avenir—, a montré la dimension des déficiences du dialogue social», a indiqué le chef de l'Etat dans un message à l'occasion de la fête du travail, lu en son nom par M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République, lors d'une cérémonie organisée à l'université de Sétif.

«C'est pourquoi la correction des insuffisances dans la communication, la concertation préalable et l'anticipation au niveau des pouvoirs publics constitue une mission dont la mise en œuvre doit être

impérativement accélérée et approfondie", a-t-il affirmé.

Le président de la République a, par la même occasion, appelé à "remédier à l'inadéquation qui s'est révélée dans les modalités et les mécanismes de la représentation professionnelle et du fonctionnement syndical par rapport à un dynamisme social renouvelé".

"Ce nouveau cadre permettra également de lutter contre les passe-droits et contre la corruption", a relevé le Président Bouteflika, ajoutant que "l'extirpation de ces fléaux s'inscrit dans le souci de la revalorisation du travail et de l'effort qui devront plus largement être perçus comme facteur décisif de la réussite et de la considération sociale".

Rappelant que l'Algérie, "après avoir surmonté les plus dures épreuves, est engagée dans une dynamique de progrès", le chef de l'Etat a mis le cap sur l'importance "aujourd'hui de consolider les assises, d'élargir la portée et d'en assurer la continuité dans la paix, l'indépendance et l'unité de la nation, en tenant compte des réalités et des aspirations de nos jeunes".

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com